

AMNISTIE POUR LES PRISONNIERS POLITIQUES
EN TUNISIE

- Le 22/10/76 : Procès de 11 syndicalistes des mines de Jérissa. Peines allant jusqu'à un an et demi pour "grèves sauvages" et "idées diaboliques".
- Le 11/11/76 : Procès de 22 militants du Front Progressiste pour la Libération de la Tunisie. Peines allant jusqu'à 11 ans de prison pour délit d'opinion.
- Le 24/11/76 : 68 paysans de Bir Mcherga comparaissent devant la Chambre Criminelle. 14 condamnations allant de 3ans de prison à 5ans de travaux forcés. Délit : refus d'expropriation de leur terre par un gros propriétaire soutenu la police et la gendarmerie.

Telle est la manière du régime de résoudre les difficultés engendrées par l'aggravation de la situation économique et politique dans le pays (chômage, inflation, déficit de la balance commerciale...). Situation reflétant les répercussions de la crise qui secoue les pays impérialistes et illustrant la gravité de l'assujettissement du pouvoir tunisien.

Le Peuple tunisien réagit à cette politique par des luttes de plus en plus âpres et décidées. Les grèves et les manifestations touchent tous les secteurs de la vie économique et sociale. Dans les établissements de l'enseignement où campent les vigiles les étudiants et les lycéens sont mobilisés pour déjouer les manoeuvres du pouvoir visant à liquider les structures provisoires de l'UGET (C.U.P.) en appelant à un prétendu "congrès extraordinaire démocratique".

Dans ce contexte de luttes, les revendications démocratiques sont prises en charge par l'ensemble des couches sociales.

Pour déjouer les revendications populaires, le pouvoir veut denir un langage pseudo-démocratique qui ne trompe personne quant aux visées et et aux basses manoeuvre qui dictent ses actes.

Fort de l'appui de ses maitres impérialistes qui le pourvoient de renforts financiers et répressifs, le régime de Bourguiba est décidé à ne rien changer à sa nature répressive, anti-populaire et anti-démocratique. Il n'est pas question pour lui d'instaurer dans le pays un authentique processus démocratique qui suppose l'application de l'art. 8 de la Constitution et la prise en charge de la destinée du pays par l'ensemble des forces populaires anti-impérialistes aspirant à l'indépendance nationale et à la démocratie.

Les Institutions du régimes restent rigides. Les lois et les libertés élémentaires sont bafouées par une machine répressive omniprésente.

Plutot que de remettre en question ses options anti-populaires et anti-nationales, le régime destourien croit pouvoir tromper l'opinion nationale et internationale, tantôt en tenant un langage de "démocratie" et de "dialogue", tantôt en libérant quelques détenus politiques ou en tendant aux masses laborieuses la carotte de l'augmentation des salaires.

Alors qu'en fait :

- Les augmentations s'accompagnent d'une hausse vertigineuse du coût de la vie, les statuts garantissants la sécurité de l'emploi restent lettre morte ...etc...
- Les Détenus libérés restent des otages sous la surveillance d'une police pour laquelle il n'existe pas d'amnistie et d'une "grâce" présidentielle capricieuse et de mauvaise foi. LE STATUT DE DETENU POLITIQUE N'ETANT PAS RECONNU PAR LE POUVOIR.

AFFAIBLIS PAR LES TORTURES, LE MANQUE D'HYGIENE ET LA SOUS ALIMENTATION LES PRISONNIERS POLITIQUES SONT EXPOSES A LA DEGRADATION DE LEUR SANTE ET A L'ARBITRAIRE DES GEOLIERES.

- MOBILISONS NOUS POUR DENONCER LES MANOEUVRES DU REGIME DESTOURIEN
- ALARMONS L'OPINION SUR LA SITUATION CRITIQUE DES DETENUS POLITIQUES EN TUNISIE
- RECLAMONS UNE AMNISTIE GENERALE, INCONDITIONNELLE ET DEFINITIVE POU TOUTES LES VICTIMES DE LA REPRESSION.

Tous au **Meeting de Solidarité**

LE VENDREDI 28 JANVIER 1977 A 20h 30

AU 44 RUE DE RENNES PARIS 6e

METRO : SAINT GERMAIN DES PRES

COMITE D'INFORMATION ET DE DEFENSE DES VICTIMES DE LA REPRESSION EN TUNISIE

C% J. GATTEGNO B.P. 397 75025 PARIS CEDEX 01

Déclaration

~~Lettre~~ des Prisonniers Politiques au Président de La République. Traduction.

Au moment où la Tunisie officielle célèbre le 20^{ème} anniversaire de la proclamation de l'indépendance et où la propagande officielle chante les louanges du régime et vante ses réalisations nous ne pouvons que vous rappeler qu'aucune propagande ne peut faire oublier le caractère répressif antidémocratique et antinational de ce régime, caractère dont notre présence en prison parmi plus de 100 prisonniers politiques constitue d'une des manifestations.

L'indépendance pour laquelle le peuple Tunisien a lutté depuis l'établissement du protectorat, en vue de laquelle s'est dressé le mouvement national depuis la première décennie de ce siècle et pour laquelle des générations de Tunisiens se sont sacrifiées, cette indépendance le peuple tunisien ne l'entendait pas comme la substitution du Néo-colonialisme à la domination étrangère directe, ni d'un despotisme local au despotisme étranger.

Il en attendait essentiellement la récupération de sa souveraineté et la possibilité de s'autodéterminer.

C'est pourquoi sa revendication d'indépendance a toujours été liée à la revendication d'une forme constitutionnelle de gouvernement propre à lui garantir les droits et libertés nécessaires à l'exercice de sa souveraineté et principalement la liberté d'expression et de presse, la liberté de réunion, le droit de constituer des associations et Partis et enfin celui d'élire librement ses représentants.

Malheureusement durant ces 20 ans, on a refusé au peuple ses droits, éliminé tous les mouvements, organisations et journaux indépendants du régime en place, réprimé les citoyens qui voulaient exercer leurs droits constitutionnels qui sont les Droits naturels de tous les peuples libres;

on les a poursuivis devant les tribunaux, emprisonnés, ~~exécutés~~ on a exercé contre eux la torture physique dont use systématiquement la police politique, comme nous en avons nous-mêmes fait l'expérience.

La répression a poursuivi ces citoyens même après leur sortie de prison, usant de divers moyens, les assignant à résidence forcée, leur refusant toute possibilité de travailler, lorsqu'il s'agit d'élèves ou d'étudiants en les privant de la liberté de mouvement et de la possession de passeport etc...

Les centaines de Détenus politiques qui sont passés depuis 1956 dans les prisons tunisiennes, où certains se trouvent encore, les centaines d'exilés qui ont fui l'oppression, les centaines de citoyens qui sont privés de leurs droits civiques et politiques, tous ceux-là sont la preuve du despotisme sous lequel vit le peuple tunisien.

Votre gouvernement et ses organes de propagande prétendent que le peuple tunisien est incapable d'exercer ses droits et de s'autogouverner, qu'il n'a pas la capacité nécessaire pour choisir son propre régime et qu'il manque de discernement.

C'est là insulter un peuple qui a lutté, qui s'est sacrifié, qui a résisté pendant plus d'un ^{demi} siècle pour mettre fin à la domination du colonialisme français et au pouvoir monarchique absolutiste, et qui a fait preuve au cours de cette lutte, de capacités d'organisations et d'initiative, de cohésion et d'un niveau de conscience qui force l'admiration.

De telles allégations constituent une preuve de mépris pour le peuple, un dénigrement de son niveau de conscience et de ses capacités, et une atteinte à sa dignité. Ce sont là les arguments mêmes qu'utilisait le colonisateur pour refuser aux tunisiens le droit à la liberté et à l'autodétermination.

Votre Gouvernement réprime toute initiative, toute activité autonome des masses sous prétexte de sauvegarder ce que vous appelez 'l'unité Nationale. Mais la réalité que nous avons vécus depuis 20 ans prouve au contraire que le refus de la souveraineté populaire et la destruction des libertés politiques ne sont que des armes au service des ennemis du peuple, au service de ses exploités qui leur permettent de l'appauvrir et de s'enrichir à ses dépens,

sous la protection et avec l'aide des organes d'Etat. L'oppression exercée à l'encontre des masses paysannes pour briser leur lutte contre l'exploitation et la paupérisation au cours d'une période récente dans le cadre de la soit disant politique de coopérativisation, oppression qui se poursuit aujourd'hui sous d'autres formes, de même que la répression exercée contre les prolétaires et les travailleurs en général, la violation de leurs droits syndicaux et politiques et notamment de leur droit à une organisation politique autonome, leurs privations des moyens de défendre leurs salaires sont des exemples qui prouvent à satiété que le véritable bénéficiaire du pouvoir despotique et de l'absence de démocratie n'est pas le peuple, mais bien ses ennemis.

La jeunesse tunisienne qui représente l'avenir du pays et en particulier la jeunesse estudiantine voit ses aspirations à l'enseignement au travail et au progrès pour tous les enfants du peuple contrecarrées par une politique répressive qui prive la majorité d'instruction de travail et ne leur ouvre d'autres perspectives que le chômage ou l'émigration. La vie culturelle elle-même, la création intellectuelle et scientifique se caractérisent par la torpeur et la médiocrité, inhibées qu'elles sont par l'absence de liberté d'expression et de publication dont souffrent les intellectuels et les travailleurs de la culture et de la science.

Une telle politique, quels que soient les efforts du régime pour le présenter sous un habit populaire sous le slogan de l'unité nationale est -les faits le prouvent - hostile à toutes les forces nationales et démocratiques, est dirigée contre les aspirations et les intérêts des masses populaires et met délibérément obstacle à leur initiative et à leur activité créatrice. L'étouffement des initiatives du peuple, le refus de laisser maître de son destin, sans tutelle, l'interdiction de toute activité autonome de sa part, l'étranglement de sa voix ont condamné l'indépendance proclamée le 20 mars 56 à rester incomplète et à ne pas avoir le contenu d'une véritable émancipation.

Si la domination étrangère a disparu sous sa forme politique directe, de nouvelles formes de dépendance lui ont succédé. Le peuple tunisien et sa jeunesse ne peuvent se satisfaire d'une indépendance qui fait de notre pays une néo-colonie.

Ils ne peuvent accepter l'hémorragie des forces vives par l'exportation de travailleurs qui vont servir l'économie des états impérialistes et sont en butte à l'exploitation et au racisme, au lieu de servir son pays à réaliser le bien-être de ses enfants.

Ils ne peuvent accepter que le pays s'ouvre largement aux capitaux étrangers qui, grâce à un régime de privilèges douaniers et fiscaux exploitent la force de travail de ses fils et filles à un niveau bas de salaires et exportent des bénéfices élevés dans aucun profit pour le pays, bien au contraire aux dépens de l'édification d'une économie nationale indépendante.

Ils ne peuvent non plus accepter que des forces étrangères tiennent entre leurs mains la vie même de la grande majorité du peuple par leur contrôle sur le marché et les prix de ses principales sources de revenus.

Ils ne peuvent enfin accepter que le tourisme accapare les ressources du pays aux dépens des secteurs vitaux de l'économie et aux dépens de la consommation populaire.

La libération du pays de la dépendance et de la domination impérialiste tant politique qu'économique, l'édification d'une économie nationale orientée vers la satisfaction des besoins du peuple et non vers les marchés étrangers, vers l'augmentation du bien être des travailleurs et non celle des profits des exploités, ainsi que la généralisation de l'enseignement ainsi que d'une culture nationale au service du peuple, tous ces objectifs qui ont été et restent encore ceux de toutes les forces populaires nationales et démocratiques dans notre pays requièrent l'union de ses forces sur la base de la démocratie et de la liberté la plus complète pour toutes les composantes du peuple, qui permette à chacun d'exprimer ses aspirations, de défendre ses intérêts essentiels et légitimes, et de consacrer ses énergies au service du peuple et de l'indépendance du pays"

Nous demandons à votre gouvernement de respecter les droits du peuple, conquis par ses luttes et ses sacrifices, de respecter son droit à l'autodétermination et à la conduite de son destin, ce qui n'est possible que par l'exercice des libertés politiques, libertés d'expression et de Presse, libertés des associations et des Partis, liberté d'élections véritables.

Votre gouvernement nous a fait condamner par un tribunal d'exception et emprisonné parce que nous avons revendiqué et exercé ces libertés auxquelles le peuple a droit et qui sont dans son intérêt, en prétendant que cela constituait de notre part un crime et une conspiration.

Il est allé plus loin dans la répression et l'arbitraire à l'encontre de certains d'entre nous et les a emprisonnés sans jugement par simple décret Présidentiel et sans aucune base légale.

Cette mesure est digne du despotisme des beys d'antan.

Elle constitue une violation des Droits et garanties inscrits dans la Constitution et de la loi Tunisienne qui stipule qu'aucun individu ne peut être emprisonné sans décision de justice.

La répression a été plus loin dans la sauvagerie: on maintient en prison un de nos camarades atteint de déséquilibre mental à la suite de son passage entre les mains de la police.

Nous exigeons de votre gouvernement qu'il cesse de piétiner les libertés inscrites dans la Déclaration Universelles des Droits de l'Homme à laquelle il a souscrit et dans l'article 8 de la Constitution, et qu'il applique dans les faits cet article, qu'il mette fin aux condamnations et à l'emprisonnement de citoyens coupables seulement de vouloir exercer leurs droits.

Nous exigeons également la libération de tous les détenus politiques et l'annulation de toutes les condamnations politiques prononcées depuis 56, et ce par une loi d'Amnistie Générale qui rende aux condamnés leur liberté et l'intégralité de leurs droits civiques et politiques.

Nous vous informons enfin, que nous entamons à partir de ce jour une grève de la faim pour appuyer ces revendications et protester contre la répression .

12-3-76

Bordj Roumi. Bizerte.

17 prisonniers Politiques -

LE COUP de NOVEMBRE 73 . METHODES des FLICS . COMPORTEMENT et
ATTITUDES des MILITANTS .

Le mouvement révolutionnaire Tunisien est directement en butte à l'appareil policier depuis 1966. Pourtant on a rarement écrit sur cette question et on a encore plus rarement distribués de ces textes et toujours dans des cercles très restreints.

Rien pour le coup de 68.

En 72, le témoignage d'un militant sur la torture subie à la DST a été ronéoté et distribué de main en main. Mais rien sur le comportement des militants.

En 73, un texte signé par le Comité Directeur a circulé en Octobre dans le bulletin intérieur de l'Organisation dans le pays;
titre : " من تكلم ، خان " . Texte disant en substance qu'il est possible de ne pas parler chez les flics et qu'il faut se taire . "Quiconque parle, trahit". Il donne , par ailleurs quelques tuyaux sur le travail clandestin.
L'expérience passée des militants chez les flics depuis 68 et leurs comportements à ces occasions sont condamnés sans nuances et rejetés en bloc, dans une vision subjectiviste et volontariste de la question .

Concernant le coup de novembre 73, rien encore de la part des éléments directement concernés. On verra plus loin pourquoi .
Par contre on a parlé d'un long texte fait au printemps 74 par la direction d'après le coup (la Direction Locale Provisoire). Nous n'avons pas eu connaissance de ce texte mais certains échos parvenus ont laissé entendre qu'il s'agissait d'un texte terroriste abondant dans le sens de celui sus-mentionné du Comité Directeur. Mais ce qui est sûr c'est que ce texte a lancé à la légère des accusations d'agents des flics et de flics même contre 4 au moins des arrêtés. (Note)
De son côté " لجنة تروبي القاعدة " à Paris dans son projet de texte "Sur la ligne de Révolution Démocratique et Nationale", après le constat de l'isolement de l'organisation par rapport aux masses (seule protection ^{sûre} contre la répression) a préconisé bel et bien le terrorisme individuel pour se protéger contre les flics. Mais rien sur le sujet qui nous concerne ici.

§ § § § §

Le coup de Novembre 73 était-il prévisible et qu'est-ce qui l'avait préparé ?

De fait le coup avait été pressenti : par le COP dès juillet 73 dans une lettre au Comité Directeur que son Secrétariat avait bloquée.
Par le Comité Directeur aussi qui sortit en septembre 73 un texte: " الموازة الرجعية " " كيفا ش نجهلو", qui prévoyait un coup dur.

Que rien de sérieux n'a été fait pour le prévenir est une autre question .
Au lieu de quoi, les dizaines de distribution massives de tracts de Mai à Octobre, avec un ton de plus en plus triomphaliste et provocateur, signalaient suffisamment l'organisation à l'attention des flics et inquiétaient les appareils de répression. Bourguiba lui-même, dans ses discours de l'été, poussait systématiquement à la répression immédiate et désignait ouvertement l'organisation du GEAST comme l'ennemi à abattre.

L'organisation était, de fait, extrêmement vulnérable.

Cette politique d'agitation massive et désordonnée, faite au grand jour, dans des secteurs de plus en plus larges, n'était nullement compensée par des structures organisationnelles efficaces. Au contraire, l'inexpérience de la quasi-totalité des militants était manifeste; le nom de l'organisation GEAST était certes à son 10^{ème} anniversaire, mais on avait affaire à une organisation toute jeune sans presque aucun de ceux qui avaient accumulé l'expérience de ces 10 années; la Direction de l'intérieur et les cadres sont inexpérimentés, jeunes, pleins de suffisance, croyant tout savoir et tout pouvoir faire. L'absence d'une politique organisationnelle stable avait, par ailleurs mené à une absence complète d'étanchéité entre les structures.

De nombreux militants fichés et donc très exposés, gardaient des responsabilités-cléf dans l'organisation; pire encore: les quelques clandestins recherchés, très actifs, sont à la tête de l'organisation avec extrêmement peu de moyens - ce qui rendait l'organisation encore plus vulnérable.

A la rentrée universitaire, et sous couvert de l'enrôlement forcé de certaines d'étudiants militants syndicalistes connus, le coup de filet policier est monté contre un certain nombre de militants de l'organisation fichés. Les flics savaient que ces militants étaient actifs mais ne possédaient pas de preuves quant à leurs activités réelles. Ils comptaient sur les aveux arrachés sous la torture.

Des opérations du coup de filet proprement dites, il est inutile d'en reconstituer le déroulement. Sauf, peut-être pour l'histoire. Mais pour cela, il y aura les archives de la police qui seront plus exactes, plus précises et plus exhaustives. Pour notre propos, il suffit de quelques repères.

-Le 9 novembre 73 arrestation de Hichem Osman, en même temps que d'autres militants sont recherchés.

-Le 17 novembre Abdallah Rouissi est arrêté à son tour.

-Le 18 novembre, le local du Comité dirigeant la section de Tunis tombe avec les membres de ce Comité (Mohamed Ellouze, Ammar Zemzemi et Ammar Mansour) et plein de dossiers et de documents de la section dont un organigramme détaillé de la section, un fichier très à jour sur, au moins, une soixantaine de militants, des rapports d'activité, et la littérature de l'organisation.

-Le soir même le Comité Directeur, alerté, se scinde en trois groupes: l'un restant à Tunis (Ahmed Ben Othman et Raouf Ayadi: ce dernier est arrêté 3 jours plus tard); c'est ce duo, resté à Tunis, qui est en fait chargé de sauvegarder ce qui restait de l'organisation et de maintenir le contact entre les groupes du Comité Directeur dispersés. Cette charge va tomber donc, 3 jours plus tard, sur le seul Ahmed Ben Othman. L'autre va se planquer à Kairouan (Karraoud et Tahar Ben Amor: arrêtés un mois plus tard). Et le troisième cherche refuge à Sfax (Mongi Ellouze et Ahmed Souissi: arrêtés 10 jours plus tard).

A partir de cette date la suite était prévisible et inéluctable. Ce n'était plus qu'une affaire de jours et même d'heures pour le ramassage des restes de l'organisation. Le reliquat traqué, se terrait, se retrouvait difficilement, et certains laissés à eux-mêmes, n'ayant plus de contacts et perdant pieds se rendent purement et simplement à la police.

§ § § § §

TECHNIQUES des FLICS . COMMENT ILS OPERENT .

Au départ, comme on l'a dit, la police ne savait rien de précis sur les activités réelles des premiers militants arrêtés; et elle comptait délibérément sur la torture pour arriver à ses fins. C'est donc la torture à l'état brut, immédiate. "On sait tout. Tout nous dire". Le moindre "aveu", le moindre document saisi est immédiatement exploité à fond pour affoler et démoraliser "l'opéré". Dans les faits, les premiers arrêtés, un ou 2 jours après en donnent d'autres qui sont immédiatement ramassés; ils donnent d'autres à leur tour, en amont en aval. Le travail des flics va alors se concentrer surtout sur les éléments nouveaux qu'ils présument plus proches du centre.

Et dès que Rouissi a donné le local du Comité dirigeant la section de Tunis, toute l'organisation est donnée sur un plateau avec toutes ses ramifications (grâce aux organigrammes, rapports d'activités saisis, grâce aux aveux...).

La police n'a plus eu à s'inquiéter beaucoup de structures à localiser et n'a eu qu'à ramasser des types déjà localisés.

Avec les arrestations suivantes (qui se faisaient désormais en grand), les flics disposaient dès lors d'une grande quantité de documents, de matériel et de tous les détails sur l'organisation.

Dès qu'un type est "cueilli", on le "raisonne" d'abord pendant quelques minutes: "tout est perdu, ça ne sert à rien de se taire, un sacrifice inutile..."

Pour l'en convaincre, on l'introduit dans des bureaux transformés en dépôts, on lui montre les stocks saisis, matériels, documents, on leur donne tel ou tel détail sur des choses qui le concerne personnellement, connu par peu de ses camarades:

"Tous t'ont laissé tomber, ils t'ont spécialement chargés....". On l'incite à sauver sa peau, à penser à sa famille, à ses études, son avenir. Pendant tout cela entouré de 10 à 20 tortionnaires qui sont là pour l'impressionner. Quand ça ne donne rien commence immédiatement la torture, très violente affolante, très déshonorante. Parfois on faisait tabasser les militants les uns par les autres; on les obligeait à crier "à bas sa propre organisation; vive B." etc

Systématiquement et simultanément, on torturait les nouveaux arrivants pour recueillir les éléments nouveaux sur l'organisation et on épluchait les documents saisis.

La coordination était très rapide et très efficace entre les différents bureaux de la DST : entre les équipes de la torture, celles qui recueillent les aveux, et l'état-major qui centralise et donne les directives pour la suite des opérations. Les informations circulaient ainsi très rapidement de haut en bas et de bas en haut malgré les quelques frictions entre certains inspecteurs qui se jalouaient (en particulier entre Hassan Abid et Abdelkader Tabka). Cela visait à atteindre deux buts, presque toujours atteints: d'une part stimuler l'activité de toute la hiérarchie des inspecteurs et agents: étant au courant de tout et immédiatement ils savent mieux ce qui reste à savoir et peuvent mieux orienter leurs recherches; de l'autre, les flics en usant sagement de ce qu'ils savent, donnent l'impression aux "clients" qu'ils sont tout puissants qu'ils en savent trop et que tout est perdu.

Cela a contribué grandement à décourager et démoraliser la quasi-totalité des militants lorsque la torture à elle seule n'avait pas suffi. Parfois même les flics n'avaient même pas eu à user de la torture, y compris avec des types du Comité Directeur comme Raouf Ayadi, Ahmed Karraoud et Tahar Ben Amor qui "convaincus" aussi aisément (!) avaient tout de suite accepté de collaborer sans une seule giflé.

§ § § § § §

COMPORTEMENT ET ATTITUDE DES MILITANTS CHEZ LES FLICS.

Pour la plupart des cadres clefs de l'organisation, c'était au moins leur deuxième affrontement avec les flics, leur deuxième passage par la "salle d'opération", par la torture.

Ces "récidivistes" avaient tous fait leur autocritique quant au fait d'avoir "faibli" en 72 devant la torture et juré qu'ils ne parleraient plus (par dévouement à la "révolution" !!).

Ils avaient tous lu le texte sus-mentionné " -et certains (Raouf Ayadi, Tahar Ben Amor et A. Karraoud) l'avaient élaboré- tous l'avaient approuvé sans réserves. Tous pourtant ont failli et faibli; à une seule exception. Sous la torture et pour certains rien que par peur de la torture, ils ont craché tout ou presque tout ce qu'ils savaient.

Un seul Ahmed Ben Othman a résisté jusqu'au bout et n'a pas parlé malgré toutes les techniques de torture physiques et morales et malgré toute la masse d'informations recueillie sur son compte par les flics auprès de ses camarades et surtout ceux de la Direction...

N'empêche qu'il s'est trouvé parmi l'ancien Comité Directeur -Karraoud Notamment- qui, par subjectivisme, ont cherché à amoindrir l'exemplarité de ce comportement (avoir fait échec aux méthodes des flics et avoir résisté à la torture; être le seul en 73 à l'avoir fait; être le premier à le faire ..). Karraoud trouve tout à coup qu'Ahmed Ben Othman a pu résisté à la torture en comptant non sur le marxisme Léninisme, mais sur l'affaiblissement de son propre corps par la grève de la faim. Attitude donc condamnable conclut notre pur et dur Karraoud. Une telle bêtise, une telle débilité mentale nous feraient sourire si elles n'avaient trouvé des types qui les répandent pour essayer -qu'importe les moyens ! - de porter préjudice à l'exemplarité de ce comportement.

Tous les autres ont parlé, peu ou beaucoup.

Cependant, et s'ils ont toujours à un moment ou à un autre "faibli" en et lâché le morceau, il y a eu différentes catégories et les responsabilités se @

et les responsabilités se répartissent inégalement .

Il y a ceux qui ont trahi et collaboré ouvertement et en connaissance de cause avec les flics pour l'arrestation d'autres militants .
Pourtant un seul cas connu et établi sans erreur possible : Zakia .
Elle a servi sciemment d'appât pour l'arrestation d'Ahmed Ben Othman. Elle a aussi servi d'émissaire consentante des flics et préparé l'arrestation des gars de Kairouan.

Des cas douteux, il doit y en avoir; mais il n'est pas question de se baser sur de simples présomptions pour bâtir d'aussi graves accusations comme l'avait fait par exemple de façon criminelle, la Direction dite "Locale Provisoire" contre 4 types dont l'attitude pourtant n'avait pas été qualitativement différente du reste du lot.

Il y a aussi ceux dont la responsabilité dans la rapidité du coup et son ampleur était extrême. A leur tête: Rouissi . Déjà arrêté en 68 (il était alors ouvertement Baathiste); arrêté de nouveau en 73 . Un des plus expérimentés donc. Très rapidement, il donne le seul local qu'il ne fallait pas donner et dont la police ignorait totalement l'existence. Rien, absolument rien ne l'y obligeait donc. Il savait à quoi servait ce local et le genre de documents qu'il contenait. Il s'agit du local du Comité de Tunis. Et quoiqu'il ne l'a jamais reconnu, plusieurs recoupements prouvent qu'il avait donné d'autres locaux, dont 2 importants. De plus, il était le premier à vendre les structures de direction dont il faisait partie. Il n'avait aucune excuse puisqu'il avait été arrêté sur de simples présomptions vagues et d'ordre secondaires (comment a-t-il recruté tel élément de la base) ; il avait donc la possibilité de limiter les dégâts à sa propre personne et à la rigueur, à des types en exil. D'autant que, comme on l'a dit, il avait le plus d'expériences des flics .

Autre cas, Souissi et Mongi Ellouze, les 2 du Comité Directeur arrêtés à Sfax pour s'être montrés d'un libéralisme incroyable, se déplaçant fréquemment et contactant des gens qui ne pouvaient qu'être filés (leurs propres parents). Certes, ils ont été torturés, beaucoup même; n'empêche que quand ils ont parlé, ils n'ont pas su s'arrêter. Trop démoralisé, de l'avis même de l'un d'eux, ils en rajoutaient - ce qui a été lourdement ressenti par nombreux militants qui en voulurent particulièrement à A. Souissi. Ils l'ont de ce fait chargé de plus de crimes qu'il n'en avait commis; de là était née, sans doute, la légende le concernant qu'il était flic, légende que la Direction Locale Provisoire avait accréditée et rendue publique. Cela n'avait pas empêché Mongi Ellouze de profiter du voisinage dans les geoles de la DST de jeunes militants pour mener auprès d'eux toute une campagne mensongère cherchant à se laver lui-même des erreurs du Comité Directeur, jetant toute la responsabilité sur les autres membres et se faisant passer pour un type sans tâches.

Quant à l'attitude du "Secrétariat du Comité Directeur", le fameux trio : Ayadi, Ben Amor, Karraoud, elle mérite elle aussi qu'on s'y arrête un peu. D'abord Ayadi: c'était l'auteur principal du texte "Quiconque parle, trahit." Se voyant sur le point d'être arrêté, il tente un suicide qu'il ne pouvait que manquer. Transporté par les flics et tenant tout à coup trop à sa peau, il "casse le morceau" ("voilà un homme" diront les flics, "il garde toute sa dignité"); il le "casse" tellement qu'il rapporte aux flics jusqu'aux détails les plus intimes sur les autres du Comité Directeur, détails qui serviront grandement aux campagnes de harcèlement psychologique contre ces militants visant à les démoraliser, et alimenteront la campagne de salissement menée activement et à grande échelle contre le seul qui a su résister jusqu'au bout.

Tahar Ben Amor et Ahmed Karraoud ont été arrêtés ensemble. Dès le départ et pour s'éviter des gifles ils ont déclaré à ceux qui les avaient arrêtés: "Ne nous frappez pas, nous dirons tout".

Tahar Ben Amor et Raouf Ayadi ont adressé par la suite en septembre 75 des lettres de reniement et de demande de pardon à Bourguiba. Ils sont de ce fait hors circuit. Karraoud, par contre s'est institué en juge des autres, distribuant les certificats à gauche et à droite : de révolutionnaires pour ses petits copains; de réactionnaires, Trotskystes, agents de la bourgeoisie, pour ses adversaires politiques et idéologiques..., réglant ainsi des comptes personnels avec certains d'entre eux.

Outre ces cas, il y a un grand nombre de militants qui se sont trouvés dans des situations très difficiles; sans expérience et sans préparation sérieuse. Ils ont été frappés par l'ampleur du coup, ils se sont aussi trouvés immédiatement mis en présence de la masse impressionnante de documents et matériels saisis et entassés dans les nombreux bureaux de la DST, confrontés en outre aux déclarations précises et accablantes des types en qui ils avaient confiance. A beaucoup d'entre eux les flics ont carrément présenté la fiche personnelle très détaillée les concernant avec leurs identités et leur passé militant. La torture sauvage et sans merci par dessus. Personne ne pouvait et n'a pu résister à cela. Pourtant beaucoup ont su très vite se ressaisir et avaient cherché à coordonner leurs déclarations, en pensant aux autres.

Reste enfin une autres catégorie de victimes. Relativement un très grand nombre d'arrêtés ne faisaient pas partie de l'organisation. Beaucoup de professeurs, surtout syndicalistes, beaucoup d'élèves, de jeunes filles et un certains nombre d'ouvriers, des familles entières de militants. Tous, impliqués malgré eux, et sans la moindre préparation par l'organisation qui souvent, les considérait avec mépris ("de simples démocrates" dit-on dans l'organisation, c'est à dire des "non révolutionnaires", juste bons pour rendre des services, sans égard, sans droits, sans considération). Des rapports ont été trouvés un peu partout sur beaucoup de gens, ayant rendus de petits services ou simplement susceptibles de la faire. De simples connaissances ou parents ayant reçu un jour le journal ou lu un tract. Tous ont été vendus et arrêtés par centaines. D'abord dans les commissariats: tabassés, terrorisés avant d'être pour beaucoup d'entre eux amenés à la DST où ils sont de nouveaux "traités" mais de façon plus systématique. Et avant d'être libérés, des semaines ou des mois plus tard, un savant travail psychologique leur est appliqué et ils sortent montés à bloc contre l'organisation, dégoutés de tout travail clandestin organisé.

Beaucoup d'entre eux ont refusé par la suite tout contact avec des émissaires de l'organisation, ils ne veulent plus en entendre parler. A l'origine sans liens politiques réel avec l'organisation et d'un niveau de conscience très peu élevé et parfois nul, ils ont été une proie facile aux flics qui ont su utiliser opportunément ces faiblesses ainsi que celles de l'organisation, ses erreurs et le peu de sérieux de ses militants. De telles pratiques impliquant un aussi grand nombre de gens susceptibles de rendre des services au mouvement révolutionnaires et d'épouser ~~et~~ peut-être même sa cause, ont eu inévitablement des conséquences désastreuses: accentuation de l'isolement des militants fugitifs (qui sont poussés ainsi "naturellement" au terrorisme pour se protéger des flics, renforcement du manque de crédibilité de ce genre d'organisation aux yeux de secteurs encore plus larges; ce qui a porté un coup dur au prestige du travail révolutionnaire organisé. Mais malgré tous ces aspects négatifs, une atmosphère de lutte s'est petit à petit instaurée pour améliorer les conditions de séjour à la DST, jusqu'au déclenchement d'une grève de la faim pour exiger la fin de l'enquête policière et la passage devant le juge d'instruction.

§ § § § § §

COMMENT LE COUP A ETE PERCU APRES COUP PAR LES MILITANTS DIRECTEMENT IMPLIQUES

De nombreuses tentatives ont été faites en prison pour essayer de reconstituer exactement le déroulement du coup de filet de novembre 73 Toutes ont échoué .

De ce fait aucun bilan de cette expérience n'a vu le jour jusqu'ici. Pourquoi? Un ensemble de facteurs l'ont empêché, d'ordre surtout subjectif. Mais il est important de savoir comment ce coup a été perçu immédiatement après par ceux qui en furent l'objet, comment ils l'ont expliqué ?

Le COP direction "nationale" du Groupe, avait dès le 26 novembre donné le ton. "Le boue émissaire" . Si pour le COP, le responsable direct du coup c'est la CIA, un plan diabolique pour abattre le GEAST, pour ceux qui sont à l'intérieur des locaux de la police, plus tard à la Prison Civile de Tunis, outre cette "explication"

ridicule (et qu'ils ont avalisé sans discuter) ils trouvent d'autres explications d'autres boucs émissaires: pour certains la cause du coup et surtout de son ampleur est "politique" (reprenant dogmatiquement la formule "la politique au poste de commandement"); c'est "la coexistence entre les 2 lignes" (Révolution Socialiste et Révolution Démocratique et Nationale) qui est principalement la cause du coup. L'organisation n'avait pas une politique claire; ballotée à droite et à gauche, elle restait une proie facile aux déviations et par là aux flics. Partant de cette prémisse, on a également dit que c'est le COP qui en porte la responsabilité principale: par sa défection en tant que "Direction Nationale", il n'a pas joué son rôle et a laissé l'organisation à l'intérieur livrée à elle-même, aux déviations et aux flics.

Pour d'autres, parfois les mêmes, la cause est d'ordre organisationnelle, l'existence, pendant cette période stratégique d'un double centre (COP-CD) en serait l'aspect déterminant; puis les erreurs techniques, purement techniques(!), auraient précipité les choses.

D'autres encore n'ont considéré les choses que sous un aspect très réduit et ont ramené les responsabilités à tel ou tel qui

D'autres font endosser l'entière responsabilité au CD qui dirigeait l'organisation de manière défectueuse, bureaucratique et irresponsable développant le bureaucratisme à un niveau incroyable: rapports écrits sur toute chose, dossiers, fichiers, photos des militants etc...; ce qui a permis aux flics de disposer de toute cette masse de documents;

d'autres encore n'ont considéré les choses que sous un aspect très réduit et ont ramené les responsabilités à tel ou tel qui ont trop parlé, qui ont tout vendu -se disculpant ainsi eux-mêmes et développant le subjectivisme et les susceptibilités et empêchant toute enquête sur la question.

Et quand il s'est agi de voir clair dans tout ça, d'en faire le bilan, quand, précisément, on en est arrivé à l'enquête préliminaire pour savoir ce que chacun a dit et fait, il n'a jamais été possible d'avancer, ou d'arriver à quoi que ce soit de concret ni de positif. Les quelques tentatives ont été sciemment sabotées.

La cause principale en était le subjectivisme prédominant dans l'ensemble: on répugne à étaler ses erreurs, à rendre compte exactement de son propre rôle, de sa collaboration avec les flics, chacun ayant quelque chose dont il a honte qu'il veut par n'importe quel moyen cacher se montre extrêmement complaisant envers soi-même et envers les autres. On a même assisté à des situations atroces où, pour détourner l'attention de son propre rôle, on l'attire sur celui de tel ou tel camarade, les chargeant à plaisir de toutes les félonies et accréditant souvent les calomnies des flics eux-mêmes, lancées précisément dans le cadre d'action psychologiques pour approfondir les contradictions entre les militants. Cela a souvent abouti à des règlements de compte dégoûtants.

Beaucoup d'autres se disculpent en arguant de leur peu de responsabilité au sein de l'organisation.

Quant à ceux qui comme Hachemi Troudi, Gilbert Naccahe et Noureddine Ben Khader, n'avaient pas joué de rôle immédiat dans le coup de novembre, du fait qu'ils étaient déjà dedans, ils ont été impuissants à remédier à cet état de choses. Ils ont été obligés d'admettre de retarder ce bilan, croyant, à tort, servir ainsi l'unité et donnant la priorité à des questions soit-disant plus urgentes.

CONCLUSION

On l'a certainement remarqué, ce texte est écrit sous un angle bien déterminé. Il n'est pas destiné à combler le vide, laissé depuis toujours par les organisations révolutionnaires ayant eu affaire à la police. Il ne traite pas de tous les aspects de la question et n'en donne pas tous les détails; beaucoup de points importants sont sciemment laissés dans l'ombre. Un tel texte est pourtant nécessaire; il aurait dû être fait collectivement, dès que les conditions de détention l'avaient permis (c'est à dire dès la mi-74).

Fait alors, un tel texte aurait été écrit autrement avec un autre esprit qui aurait eu une importance tout autre.

Mais le subjectivisme et l'absence de dévouement à la cause révolutionnaire l'avait empêché. Une situation totalement différente a prévalu depuis.

GEAST n'est plus, transformé en OTT, organisation totalement différente, épousant le Nationalisme Arabe naguère ardemment combattu. La section GEAST de Borj Roumi a vécu elle aussi et s'est disloquée; seuls quelques éléments retrouvant ou rejoignant le Nationalisme Arabe se disent encore OTT et leur nombre se réduit de plus en plus. Dans le Pays l'organisation a subi en 75 un coup grave et un procès qui l'ont largement détruite.

C'est pourquoi le fait de rendre compte aujourd'hui au mouvement révolutionnaire de cette question ne peut plus avoir les mêmes objectifs. Le présent texte a donc des objectifs plus modestes et plus limités. Il est à lire surtout dans le cadre du dossier aujourd'hui soumis aux militants révolutionnaires et aux militants démocrates donnant un bilan partiel de notre expérience depuis le coup de novembre 73 jusqu'à l'éclatement de la section du GEAST à Borj Roumi en janvier 75 et expliquant cet éclatement. Etant donné ce nouvel état des choses et dans le cadre du dossier en question, le présent texte prend nécessairement par endroits un caractère dénonciateur.

En effet, chaque organisation révolutionnaire a nécessairement des problèmes avec la police, elle doit obligatoirement en rendre compte sans ménagement ni complaisance. Pour en tirer les leçons et servir le mouvement. Ne pas le faire publiquement oblige à se poser des questions sur les véritables intentions, conscientes ou non, se cachant derrière un tel comportement. S'abstenir d'en rendre compte (tels le GEAST en 68 et 72 et l'OTT jusqu'ici) sert en fait deux objectifs sectaires et néfastes pour tout le mouvement.

D'abord en se présentant simplement comme "victimes de la répression" sans rendre compte de ses erreurs politiques et organisationnelles, y compris du comportement des militants dans les ~~est~~ locaux de la police, permet à une telle organisation de s'attirer la sympathie du mouvement sans prévenir contre ses erreurs. Cela donne aux militants qui viennent par la suite au mouvement, et plus précisément à cette organisation, une appréciation fautive de son caractère réel et de son passé. Cette organisation perd de vue, se faisant, le fait qu'elle sera la première à en pâtir mais aussi tout le mouvement.

C'est exactement ce qui s'est ~~manqué~~ produit après le coup de novembre pour l'organisation devenue OTT. Se prévalant du prestige du GEAST, elle s'est glorifiée de la répression subie pour tromper encore plus les militants, se présentant sous un vêtement neuf, sans tâches: "L'ennemi me traque, c'est donc que je suis la seule organisation révolutionnaire ... Venez à moi..."; et d'abandonner la réalité, la dure réalité pour planer dans l'autoglorification et le triomphalisme trompeurs et dangereux. Ensuite, le fait de s'être arrangée sans ce bilan du coup de nov., et d'avoir laissé tout dans l'ombre, a permis plus tard à de petits machiavels, comme les gars de l'OTT de Borj Roumi-eux-mêmes tout autant fautifs que les autres et parfois même plus que beaucoup d'autres- de s'en servir sans vergogne, comme moyen de dissuasion, de pression et de chantage contre des détenus politiques à la moindre velléité d'esprit critique.

Il leur a permis de maintenir sous leur coupe quelques détenus politiques sans personnalité.

A l'opposé cela a poussé certains des détenus politiques, comme Ahmed Souissi et quelques autres accusés par l'organisation d'être des flics ou d'avoir collaboré de façon plus prononcée avec les flics, cela les a poussé à la surenchère pour essayer de se racheter, pour se faire bien voir, ou plus simplement pour avoir la paix.

Ce texte, comme on l'a dit et répété n'est pas un bilan exhaustif de notre expérience chez les flics; il ne prétend pas répondre à tout ce que le mouvement et démocratique est en droit d'attendre de nous.

Il espère tout au plus contribuer à mettre fin au triomphalisme trompeur de l'OTT en particulier, qui n'a pas tiré les leçons évidentes de tous les échecs répétés, et par là même n'a pas permis aux autres organisations et militants révolutionnaires et démocratiques, d'éviter les répétitions des erreurs du passé, menant toujours aux mêmes catastrophes.

FIN

Titre : Le Peuple
Lieu : Bruxelles

25-08-1974

On en parlera aujourd'hui...

Des avocats étrangers dénoncent les irrégularités du procès de Tunis

Trois avocats français, dont l'observateur d'« Amnesty International », ont dénoncé les irrégularités qui marqueraient le procès, devant la Cour de Sécurité de l'Etat à Tunis, de 202 enseignants, lycéens et ouvriers. Tous trois, ainsi qu'un avocat belge et un avocat suisse, ont été expulsés de Tunisie. L'un d'eux a été refoulé dès qu'il a atterri à l'aéroport de Tunis, les autres après avoir assisté à une audience de la Cour. « Derrière une apparence de légalité, il y a une volonté délibérée du régime tunisien d'éliminer par tous les moyens, y compris la torture, une certaine tendance de l'opinion tunisienne », a dit l'un des avocats, qui a précisé que les droits de l'homme et de la défense ne sont pas respectés. Nombreux parmi les inculpés, dont plusieurs universitaires, se sont plaints « d'avoir été soumis à des actes de torture ». « C'est essentiellement un procès politique », a ajouté l'avocat. Certains des inculpés ont déclaré qu'ils sont des marxistes-léninistes. Ils n'ont pas nié qu'ils se réunissaient pour discuter de problèmes politiques ou distribuer des tracts, mais il n'y a jamais eu d'acte de violence.

Titre : LE JOUR
Lieu : VERVIERS

23-08-1974

Trois avocats français : « Irrégularités au procès de Tunis »

Paris — Trois avocats français, dont l'observateur d'Amnesty International, ont dénoncé les irrégularités qui marqueraient le procès devant la Cour de Sécurité de l'Etat, à Tunis, de 202 enseignants, étudiants, lycéens et ouvriers.

Tous trois, ainsi qu'un avocat belge et un avocat suisse, ont été expulsés de Tunisie. L'un d'eux a été refoulé dès qu'il a atterri à l'aéroport de Tunis, les autres après avoir assisté à une audience de la Cour.

Me Monique Desforges, du barreau de Paris, déléguée à titre d'observateur par Amnesty International a déclaré, au cours d'une conférence de presse : « Derrière une apparence de légalité, il y a une volonté délibérée du régime tunisien d'éliminer par tous les moyens, y compris la torture, une certaine tendance de l'opinion tunisienne ».

Me Desforges, qui se trouvait dans la salle d'audience jeudi dernier, 15 août, mais qui a été expulsée de Tunisie dès sa sortie du tribunal, a précisé que les droits de l'homme et de la défense ne sont pas respectés.

Titre : Le Drapeau Rouge
Lieu : Bruxelles

25-08-1974

Trois avocats dénoncent les irrégularités du procès de Tunis

Paris, 23 août. — Trois avocats français, dont l'observateur d'Amnesty International, ont dénoncé les irrégularités qui marquent le procès devant la cour de sécurité de l'Etat à Tunis de 202 enseignants, étudiants, lycéens et ouvriers.

Tous trois, ainsi qu'un avocat belge et un avocat suisse, ont été expulsés de Tunisie. L'un d'eux a été refoulé dès qu'il a atterri à l'aéroport de Tunis, les autres après avoir assisté à une audience de la cour.

Me Monique Desforges, du barreau de Paris, déléguée à titre d'observateur par Amnesty International, a déclaré au cours d'une conférence de presse : « Derrière une apparence de légalité, il y a une volonté délibérée du régime tunisien d'éliminer par tous les moyens, y compris la torture, une certaine tendance de l'opinion tunisienne ».

Titre : LE MONDE DU TRAVAIL
Lieu : LIÈGE

25-08-1974

On en parlera aujourd'hui...

Des avocats étrangers dénoncent les irrégularités du procès de Tunis

Trois avocats français, dont l'observateur d'« Amnesty International », ont dénoncé les irrégularités qui marqueraient le procès, devant la Cour de Sécurité de l'Etat à Tunis, de 202 enseignants, lycéens et ouvriers. Tous trois, ainsi qu'un avocat belge et un avocat suisse, ont été expulsés de Tunisie. L'un d'eux a été refoulé dès qu'il a atterri à l'aéroport de Tunis, les autres après avoir assisté à une audience de la Cour. « Derrière une apparence de légalité, il y a une volonté délibérée du régime tunisien d'éliminer par tous les moyens, y compris la torture, une certaine tendance de l'opinion tunisienne », a dit l'un des avocats, qui a précisé que les droits de l'homme et de la défense ne sont pas respectés. Nombreux parmi les inculpés, dont plusieurs universitaires, se sont plaints « d'avoir été soumis à des actes de torture ». « C'est essentiellement un procès politique », a ajouté l'avocat. Certains des inculpés ont déclaré qu'ils sont des marxistes-léninistes. Ils n'ont pas nié qu'ils se réunissaient pour discuter de problèmes politiques ou distribuer des tracts, mais il n'y a jamais eu d'acte de violence.

Situation à BR depuis la grève de Mars:

de rappelle très brièvement que notre grève de Mars, la 1ère grève importante entièrement politique a été suivie par presque la totalité des DP en Tunisie, dans 7 prisons différentes.

Pour la majorité elle a duré 12 jours, mais certains, notamment ceux de Kasserine, n'avaient commencé la grève que le 15 mars au lieu du 12

comme nous l'avons proposé.

Cette grève a eu les repercussions immédiates suivantes:

- l'administration pénitentiaire ayant imaginé que c'était les familles qui, grâce aux visites, avaient permis la coordination entre les 7 pri-

- on imposa brusquement des conditions de visites plus strictes et plus sévères.

- Et surtout on nous a interdit à partir du 3ème jour de grève, tous les programmes de la télé sans exception, pour nous punir d'avoir osé faire grève et d'avoir écrit au Président de la République à cette occasion

en dénonçant la propagande démagogique du régime et critiquant son caractère antidémocratique et policier.

Ces mesures ne nous avaient pas surpris, loin de là.

Nous avons commencé par écrire une lettre au Directeur des S.P. pour réclamer le prétexte fallacieux de nous être servis des informations four-

nies par la télé dans la rédaction de nos lettres, puisque nous n'avons fait qu'exprimer nos opinions sur le régime et sa politique, opinions que nous n'avons jamais cachées.

Une telle mesure prouvait bien avions-nous conclu qu'on nous punissait pour nos opinions.

Et tout cela prouve à l'évidence que l'Administration Pénitentiaire se sert de nos droits légitimement acquis comme mesure de pression contre nous et pour nous obliger à nous taire, ce que nous refusons avec la dernière énergie.

Quelques temps après, une décision tout aussi arbitraire, nous priva de la possibilité de disposer à notre gré de la lumière électrique.

Desormais, on coupe l'électricité du dehors, comme pour les droits communs, nous privant ainsi de la possibilité de lire et d'étudier

étant donné que le soir est le meilleur moment pour ce faire;

et dans le même temps l'Adm. Pénit. prétendait toujours nous permettre de poursuivre des études universitaires!

Ce nouvel arbitraire est d'autant plus aberrant que rien ne le justifiait.

L'Administration s'était contentée de dire que c'était pour éviter tout privilège (!) entre "délinquants". Nous avons alors répondu que ce n'était pas un privilège, mais un droit acquis de haute lutte et qui répond à un besoin dument reconnu: "le droit à l'étude".

Que l'A.P. ne parle de privilège que lorsqu'il s'agit de nous déposséder d'un droit acquis, en oubliant avec un sans-gêne scandaleux que dans le même temps on nous sommes privées de télé, les droits communs en jouissaient (bien que ce soit avec quelques restrictions).

Ce fut la goutte de trop.

Nous entreprîmes alors, en accord avec les DP des autres prisons et en même temps qu'une nouvelle grève de la faim de 7 jours, du 7 au 13 juin, durant laquelle l'A.P. a fait la sourde oreille et n'a manifesté aucune inquiétude, du moins en apparence.

Mais, moins d'un mois après, elle nous rendait la télé avec tous droits une censure draconienne interdisant le journal télévisé ainsi que tout programme à caractère informatif et interdisant tous films, pièces de théâtre, variétés et musiques de toute sorte...

Seuls furent autorisés quelques programmes loi et la comme le sport ou des émissions destinées aux enfants (marionnettes ou autres...)

Nous avons de nouveau écrit une lettre il y a une dizaine de jours (ver le 10 juillet) pour protester contre cet état de chose et en contestant sur la revendication du droit à l'information.

Le lundi 19-7 on nous a prévenu qu'on nous autorisait les programmes prévus pour les détenus de droits communs, sauf les informations à

laquelle est déjà pas mal: mais laisse entière la question du droit à

prévus pour les détenus de droits communs, sauf les informations à

laquelle est déjà pas mal: mais laisse entière la question du droit à

1. Information. Cela indique le cadre de nos luttes futures. Mais avant de passer en revue la liste de nos principales revendications dans ses grandes lignes, d'abord un mot de nos moyens de lutte. (Revenir à ce propos au texte sur les divergences entre les DP, en particulier les passages relatifs à la conception des luttes chez les OLT). Les OLT de 74 avaient tellement utilisé de la grève et en avaient usé à tort et à travers que l'Administration a fini par s'y habituer et ne pas s'en émouvoir outre mesure. Pour nous, c'était différent. On ménageait cette arme essentielle dont on disposait et on se ménageait. Sans cas de légitime défense et qui ne requirait aucun retard, nous avions toujours cherché, avant toute grève, à lui assurer le minimum de mobilisation dehors. Cette coordination des luttes et le choix judicieux au moment gênant grandement l'Administration pénitentiaire. C'est cela qui avait fait que l'AD, avait toujours immédiatement cherché à négocier avec nous et presque toujours à céder très vite, ne serait-ce que partiellement et en pleine grève. Or même chez nous à BR, les OLT et consortes faisaient de toutes les bonnes raisons du monde et contre toute logique ont entrepris la grève de novembre 75. Depuis lors l'Administration n'a plus fait grand cas de nous. Elle a fini par ne plus prendre au sérieux ce type de lutte. D'oresnavant, il ne fait aucun doute que toute grève entreprise par nous en dehors d'un mouvement de soutien sérieux n'a plus aucune efficacité. De cela s'impose une vérité; dorénavant, et de plus en plus, c'est à l'extérieur de prendre le relais et de donner par une mobilisation adéquate plus de crédibilité à la lutte des DP. C'est la plus impérieuse exigence qu'à l'avenir toute action sérieuse des DP doit être prévue à l'avance de concert avec le mouvement de soutien préparée et coordonnée. Autrement ce serait nous esquiner la santé pour rien (ou si peu). De là, encore une fois, l'importance de notre appel à la coordination entre les DP et leurs soutiens.

Et c'est dans ce cadre donc que je vais essayer de résumer les principaux points de nos revendications:

- Protection contre notre détention arbitraire contre l'absence des libertés fondamentales et contre la répression.

- Le droit à l'information sous toutes ses formes: Presse Radio, télé et droit à la liberté de pensée en général; levée de la censure sur les livres, revues, correspondances etc...

- Visites plus longues et plus régulières à tous les membres de la famille. - Retour à la libre disposition de la lumière électrique. - Autorisation de recevoir des colis, mandats, lettres qui proviennent d'autres sources que la famille. En effet, il y a eu décision de bloquer systématiquement toutes lettres, colis et mandats qui viennent d'autres personnes que les membres de la famille surtout pour ce qui vient de l'étranger. Ce qui est visé, c'est le soutien aux détenus qu'on veut décourager (même les mandats qui proviennent du Secours Populaire Français par exemple, devront être gardés dans les affaires censurées du détenu jusqu'à sa sortie... Démenti au proverbe, l'argent n'a pas d'odeur). Demandons avec insistance d'inciter toutes les organisations de soutien à réagir à cela par des accusations de réception et de protester auprès des postes et autorités tunisiennes.

- Amélioration de la qualité de la soupe.

- Amélioration des conditions sanitaires et soins spécialisés.

- Amélioration des conditions de logement: en particulier, un WC séparé des chambres; des locaux spéciaux comme bibliothèque, réfectoire; un terrain de sport.

Pour les raisons évoquées plus haut, on est légitimement autorisé à prévoir une, ou à la rigueur 2 grèves sérieuses, pas plus, durant l'année. Grève à préparer minutieusement à l'avance, choisies au moment les plus opportuns

et avec le maximum de chances de réussite. Il n'y a pas d'autres façons de voir juste.

C'est bien entendu, à part les cas où on peut se trouver accablés à réagir immédiatement et à ne compter que sur nos propres forces, cas qui peuvent se présenter de temps en temps, mais qu'on ne peut planifier.

Il est hors de question ~~de~~ donc, pour nous d'entreprendre quoi que ce soit d'ici la rentrée universitaire prochaine.

Et je pense qu'il est temps d'essayer d'échanger des contacts dès à présent pour s'y préparer. Par 2 fois, tu parles d'une campagne spéciale à mener, surtout par amnesty contre les décrets accélérés.

Il faut voir s'il y a une possibilité de nous associer à cette campagne et quel rôle nous, principaux intéressés, nous pouvons y jouer.

Pourrait-on prévoir, par exemple, une grève de la faim de notre côté soit entreprise par les 6 DP touchés par les décrets, soit par eux principalement, soutenus par les reste des DP; ceci au moment même ou la campagne dehors est déclenchée, avec large information sur l'action des DP eux-mêmes.

Il faut nous dire si c'est encore temps pour la campagne projetée et nous donner votre avis là-dessus.

Si non, il reste toujours la possibilité d'organiser 1 campagne contre les décrets en question autour de la date du 20 avril, date anniversaire; mais ce n'est pas obligatoirement cette date. Cela dépend du moment que l'extérieur décidera.

Dites-vous seulement que nous sommes prêts et favorables à ce genre d'action. Nous consulter si possible et nous prévenir à temps.

Salut à tous.

LA FRACTION INDEPENDANTE des DETENUS DE BORDJ ROUMI

CONTRE LA LIGNE AVANTURISTE ET PUTCHISTE DE L'ORGANISATION

TRAVAILLEUR TUNISIEN

L'opposition chez les détenus politiques entre 2 conceptions de la lutte, de ses buts, de sa tactique et de ses rapports avec le mouvement de soutien, opposé-tion qui avait déjà donné lieu tout au long de l'année écoulée à des conflits fréquents risquant d'aboutir le 3-11 prochain pour la lère fois à une rupture ouverte du front face à l'administration.

Un différend avait déjà marqué la grève entamée en signe de solidarité avec les nouveaux ~~detenus~~ Detenus Politiques de l'OTJ, récemment arrivés au Bordj et descendus à La cave le 17 octobre 75, et en protestation contre l'utilisation de la cave comme lieu de punition de manière générale.

Pour la lère fois, à l'occasion de cette affaire les DP avaient pris des positions différentes face à l'administration: Les OTJ et leurs satellites (nous entendons par OTJ la minorité des ex-militants du GHAJ qui s'est ralliée aux nouvelles orientations OTJ) avaient tenu à tout prix à commencer une grève de la faim à 3 heures de l'après midi et refusaient d'attendre le lendemain matin pour la commencer avec ceux qui pensaient que la juste tactique consistait à réclamer d'abord de l'administration la levée de la mesure répressive et de lui laisser 24 h de délai pour le faire après l'avoir averti de leur intention de faire grève, dans le cas contraire.

Ils avaient refusé cette position sans autre justification que la "conviction" à priori que l'administration ne reculerait pas.

L'administration a reculé le jour même, comme l'avait laissé prévoir le directeur lors de la demande préliminaire le matin même.

Cette grève a manifesté une fois de plus les caractères qui ont toujours marqué les gars de l'OTJ et de ceux qui partagent leur conception: l'activisme, la surenchère et la phrase révolutionnaire étaient cultivées comme des manifestations de résistance (avec) des DP et de leur esprit combattif; d'où de multiples incidents avec les gardiens, des escarmouches futiles considérées comme des "harcelements de l'ennemi" (entendez des gardiens). C'est à qui s'engueulerait le plus avec eux (sans risque aucun d'allieurs) pour montrer qu'il n'était pas moins combattif que le voisin.

Les manifestations quotidiennes étaient punies dans la mesure où elles ne remplissaient aucune fonction réelle dans la lutte des DP. Elles étaient gratuites et n'avaient pas pour occasion ni pour but de faire aboutir des revendications déterminées.

Elles avaient cependant des inconvénients sérieux dans la mesure où elles provoquaient chez les gardiens, pour la majorité jeunes lycéens en chômage, recrutés récemment et pour la plupart sans hostilité particulière contre les DP, une hargne grandissante qui de serviteurs sans enthousiasme du pouvoir les transformait en ennemis convaincus et animés d'une hostilité personnelle contre les DP. Ces (excités) font ainsi pour le pouvoir sa besogne classique de dressage et de conditionnement qui vise à transformer les auxiliaires subalternes de l'appareil d'Etat issu le plus souvent du peuple et faisant leur métier pour vivre, en ennemis actifs et zélés de la lutte du peuple.

Ce comportement est d'autant plus aberrant que dans le même temps où ils insultent et provoquent les gardiens et font tout pour attirer leur hostilité, certains des DP prétendent en même temps les convertir à la justice de leur lutte.

Il ne faut pas s'étonner des lors que l'opinion la moins sévère exprimée par les gardiens est que ces soit-disant politiques ne sont que des gamins (2, 3) et que les DP n'imposent pas le respect qu'un militant est censé imposer à ses ennemis. C'est le résultat logique d'une conception qui confond la lutte avec les

chahuts d'écoliers.

Les DP qui ne partagent pas ces conceptions et en particulier les anciens de 68 et résistants) sont considérés comme des mous et accusés de complaisance pas touché la journée à "harceler l'ennemi" pour montrer qu'ils sont combattifs et qui entretiennent des rapports normaux avec les gardiens corrects, et ne jouent

Pour les tenants de ces conceptions les outrances du geste et du langage sont
 restées à leurs manifestations infantiles.
 Mais ces comportements quotidiens ne sont que les manifestations les plus anodines
 de tout une conception des luttes des DP.
 Celle-ci subit l'influence générale de la ligne activiste et aventuriste de l'OTP.
 Elle assimile la lutte au tapage, tout se passe comme s'il s'agit de faire le plus
 de bruit possible, de s'agiter le plus possible, de faire des grèves aussi fré-
 quentes et aussi longues que possibles sans se soucier des buts à atteindre ou
 d'une tactique permettant d'y parvenir.
 Parallèlement à cela se vit une conception blanquiste d'après laquelle "l'avant
 garde révolutionnaire" (entendez l'OTP) se considère comme une sorte de champion
 ou de justicier combattant "pour" le peuple et qui est de surcroît investi de
 la mission de diriger les luttes de celui-ci.
 Ce caractère de direction ne découle pas de la justesse de leur orientation et
 de leur pratique et du fait qu'ils sont acceptés comme tels par les masses, mais
 de leur qualité d'Avant Garde qu'ils se sont attribués eux-mêmes.
 Il résulte de cela 2 types de comportement :
 -d'abord des analyses délirantes selon lesquelles ils ont mission ou ils se
 trouvent, même en prison, de conduire les luttes populaires et de mener en
 prison des actions pour appuyer les luttes à l'extérieur au lieu que ce soit le
 contraire.
 -une autre pratique résultant de cette conception blanquiste, consiste dans
 le fait de considérer que les revendications et les intérêts propres des diffé-
 rents secteurs sociaux (y compris les revendications et intérêts des DP) ne sont
 pas pris comme objectifs véritables de la lutte mais seulement comme prétexte
 à mobilisation pour des buts qui les dépassent, buts "politiques" et "révolution-
 naires", que seule l'organisation est à même de comprendre et pour lesquels les
 différents secteurs ne sont que des instruments.
 A la lumière d'une telle conception des rapports entre les luttes partielles
 et la lutte révolutionnaire en général, entre les objectifs tactiques, et les
 objectifs stratégiques, la dissimulation, les doubles pratiques, bref le machi-
 véisme, c'est à dire la politique comme manipulation des H apparaissent comme
 des conséquences tout à fait naturelles avec ce qu'elles signifient comme mépris
 des masses.
 Les manifestations pratiques en prison dans leurs rapports avec les autres
 DP et au niveau des luttes en sont les suivantes :
 Tant que l'organisation a existé à l'extérieur, le seul critère pour décider des
 actions des DP a été les "désidératas" de l'organisation.
 Le secteur des DP n'existait, semble-t-il, que pour permettre à celui-ci d'insérer
 à son actif une lutte de plus, dont elle se créditaient bien sûr en s'en attribuant
 et l'initiative et la direction ; et pour lui permettre de parler de ses
 "détachements" () en prison à côté de ses "détachements" ouvriers,
 paysans, étudiants, lycéens etc... , bref pour lui permettre de compléter le ballet
 de la lutte des classes dont l'OTP se décorait l'ordinateur.
 Cette façon de voir est parfaitement illustrée dans le TP informatif n°3 du
 28 janvier 75, dans lequel ce genre de tableau des luttes présente sur le mode
 emphatique et grandiloquent qui est devenu de mise dans cette organisation depuis
 qu'elle a abandonné le Marxisme Léninisme pour l'Arabisme et le National-Marxisme,
 sert de base à l'affirmation fanfaronne que "Notre organisation dirige la lutte
 des classes".
 Elle n'a même pas hésité d'ailleurs dans ce but à dévoiler quelques jours à
 l'avance l'imminence d'une grève dont les DP par esprit de responsabilité avaient
 caché la date même à leurs familles, ne la communiquant qu'à une organisation
 qu'ils croyaient encore responsable, malgré ses erreurs.
 n'est-ce pas d'ailleurs cette même conception blanquiste de l'OTP qui a été prati-

gagée à l'Université avec le succès que l'on sait ?

Utilisation du mouvement étudiant comme instrument de la politique de l'organism- sation au lieu d'y voir une partie du mouvement démocratique ayant ses buts propres et son autonomie, confusion entre le mouvement syndical et le mouvement politique, entre le mouvement étudiant comme mouvement démocratique dans son ensemble et la traction révolutionnaire de ce mouvement constituée par son avant-garde .

Enfin et surtout la conséquence de cette conception blanquiste qui voit dans le mouvement étudiant une masse de manœuvre que l'organisation manipule dans des buts qui le dépassent ;

Il y a eu une politique parachutée, et non émanant de la base, ni choisie par elle, on en connaît les résultats : l'organisation détruite, après quelques mois d'un activisme fébrile et sensationnaliste à la Tupamaros, entraine dans sa chute le mouvement étudiant . (Il n'est pas dans notre propos d'analyser ici, les circonstances des naufrages de l'OTM). Rappelons les simplement de façon brève : groupes clandestins, menant des luttes à la James Bond contre la police, méprisant la liaison avec les masses, le travail de taupage patissant et méthodique, ils cherchaient au contraire à attirer l'attention par les distributions désordonnées et massives de tracts faites à la sauvette dans des milieux où ils n'avaient pas le moindre soutien .

Victimes de leur activisme et pourchassés par la police, l'organisation fut démantelée en quelques semaines et ceci pour la 2ème fois en moins de 15 mois .) Debordant d'activité en février 75, mobilisant des milliers d'étudiants , le mouvement se diluait, se liquéfiait littéralement et soudainement quelques semaines plus tard avec la disparition des cadres parachutés, sans même qu'une répression de grande envergure échelle contre l'université puisse expliquer cet effondrement

Simplemment, tout était importé du dehors et lorsque les chefs disparaissaient l'Université laissée à elle-même fut démobilisée .

Cet aperçu rapide suffit à montrer les dangers d'une certaine conception du rapport avec les masses et de la notion d'avant-garde .

Cette conception les DP l'ont également subie en prison comme nous l'avons montré plus haut .

Depuis que l'essentiel de l'organisation à l'intérieur n'existait plus qu'en prison, ces types de comportement se manifestent de manière encore plus exacerbée .

D'une part l'activisme s'intensifie d'autant plus qu'il est désormais pour l'organisation le seul moyen de manifester son existence, d'autre part continue à se manifester la volonté d'entraîner les DP dans des actions uniquement en fonction de la politique et des desideratas de cette organisation .

Depuis que l'essentiel de ses effets est à la PCT, les DP de BR faisaient l'objet d'une campagne d'intoxication continue visant à les aligner sur leurs initiatives réelles ou supposées, quels qu'en soient les motifs ou les buts, campagne sur le thème : Les camarades de Tunis ont fait ceci, ont obtenu cela, etc . . .

C'est ainsi que les DP de BR apprirent tout à tour qu'à Tunis on avait obtenu le regroupement, "informations" qui se révélait régulièrement fausses . Tantôt on nous invitait à soutenir tel DP, transféré à Tunis pour soins et que l'administration pénitentiaire "reprimatit" en l'empêchant de revenir à BR ! (alors que nous disions d'habitude lutter pour le transfert à Tunis, non à l'inverse) ; tantôt on nous annonçait, alors que nous terminions une grève en mai 75 que les DP de Tunis étaient en grève, que l'Université était mobilisée pour nous soutenir et qu'il fallait continuer la grève . . . sur de nouveaux objectifs .

Toutes choses qui se révélèrent être des mensonges purs et simples comme on le verra .

Fidèles à leurs pratiques de la manipulation et plaçant leur vanité d'organism- sation au dessus des intérêts du mouvement, les OTM n'hésitaient pas à mentir à profusion. Ils allaient plus loin encore .

En février 75, mis une fois de plus en minorité lors du vote sur l'interruption de la grève en cours (à la suite des promesses faites de satisfaire les 2 revendications principales : regroupement d'un DP isolé et journaux), la fraction la plus sectaire de l'OTM de BR propagea à l'extérieur des mensonges, disant que la majorité était pour la continuation de la grève et que les anciens de 68 avaient cassé la grève et imposé aux autres DP son interruption en les mettant devant le fait accompli alors qu'une majorité très nette s'était prononcée et que eux-mêmes s'y étaient pliés (le résultat exact étant : 20 pour l'arrêt immédiat, c'est à dire le 4 février à 15 heures, 6 pour l'arrêt le 6 au matin, 1 pour continuer jusqu'au bout et une chambre de 9 ne pouvant se prononcer au moment du vote, mais avait dit ensuite leur accord pour l'arrêt immédiat si le DP isolé était rassemblée tout de suite et que de toutes les façons ils acceptaient les décisions de la majorité.) ces calomnies furent colportées à l'extérieur par les membres de l'OTM.

Elles furent condamnées par 19, les 18 autres OTM et alliés s'en tirèrent en disant qu'ils attendaient pour condamner ces pratiques d'en connaître les auteurs.

La position approuvée par les 19 disait en particulier : (traduit de l'arabe) "Ce qui est absolument inacceptable c'est de diffuser des nouvelles fausses concernant des positions et des faits, malgré l'accord de la majorité en une réunion dans laquelle on a pris note de ces positions.

Ceci vise la rumeur selon laquelle des anciens de 68 ont fait pression sur la majorité et l'ont amené à arrêter la grève.

Nous considérons ~~cela~~ que ceci constitue une atteinte à la majorité qui a consisté comme un appendice des anciens de Perspectives et a été présentée comme une pâte susceptible d'être manipulée sans qu'elle en soit consciente.

Nous voyons en cela une atteinte au style de travail unitaire et cela en ne respectant pas la décision de la majorité et une déformation du contenu de la réunion dont les travaux ont été enregistrés et

Nous dénonçons spécialement l'effet négatif de tels mensonges et de telles déformations sur le mouvement démocratique et l'appui qu'il est susceptible d'apporter aux DP.

C'est pourquoi, si certains considéraient que la question est une question de principes qui n'a rien à voir avec la majorité, ils auraient dû ne pas s'incliner devant cette majorité et il a existé de telles positions dans le mouvement révolutionnaire "

A quoi la majorité des OTM répondit en parlant de :

"La nécessité d'une enquête autour des informations qui ont été diffusées à l'extérieur de la prison, et nous avons demandé qui a pu colporter de telles nouvelles et au cas où on le trouve ~~responsable~~ qu'il s'explique sur sa position afin que nous puissions être en mesure de prendre position à l'égard de tels comportements".

La réponse d'une partie des DP :

"La question à nos yeux n'est pas tellement de connaître ces nouvelles. C'est la question d'une prise de position de principe à l'égard d'un tel comportement. Ceci étant, nous voulons bien connaître l'identité de celui qui a diffusé ces nouvelles, mais nous pensons que la prise de position à l'égard d'un tel comportement ne changera pas selon son identité; c'est pourquoi la connaissance de cette identité n'est pas une condition préalable à une prise de position de principe."

Comme si l'anonymat conférait l'absolution du mensonge et comme s'il s'agissait d'engager une procédure pénale et non de prendre une position de principe.

On verra plus loin les dessous de cette attitude.

Lors de la grève de Mai 75, alors que les DP de BR avaient obtenu la quasi totalité de leurs revendications (de ce qu'ils revendiquaient) et décidaient l'arrêt, un des membres de l'OTM mentit d'une part aux DP en prétendant après

une visite qu'il y avait une grève semblable à Tunis et une mobilisation de l'université pour les soutenir et qu'il fallait donc continuer la grève pour obtenir le parler sans grilles alors que la grève déclenchée n'avait rien à voir avec cela et qu'elle avait pour but de rétablir le courfin s'exprime arbitrairement par l'administration .

Il mentit par ailleurs à ses visiteurs en leur affirmant que les DP discutèrent encore pour savoir s'il fallait poursuivre ou arrêter, alors qu'il savait parfaitement déjà que la majorité avait décidé l'arrêt de la grève. Ils essayaient aussi par ces mensonges de faire pression sur les DP et de les tromper afin de les amener côté que cote sur la position de la fraction la plus obtuse de l'OTP, mise une fois de plus en minorité.

Ce personnage s'étant cette fois-ci démasqué lui-même par son initiative, l'OTP de BR ne put mieux faire que de rejeter toutes les responsabilités de ces falsifications sur lui, tout en s'opposant à toute condamnation et dénonciation du personnage et en voyant dans toutes propositions de diffusion parmi les familles et le mouvement de soutien une mise au point des DP rectifiant et condamnant ces mensonges, un crime plus grave que le fait de les avoir propagés. Pour cela elle fit appel à tous les arguments : la nécessité ou le principe !!! de ne pas rendre public les problèmes internes des DP (comme si ceux-ci avaient des secrets dont devaient être exclus ceux qui les soutiennent), la nécessité de combattre la maladie pour sauver le malade (comme si quelqu'un avait décidé d'exécuter le malade) l'inexistence de tout règlement écrit permettant à la communauté des DP de sanctionner ou de condamner ou de dénoncer un de ses membres (comme si les principes du Front se confondaient avec ceux du Code de Procédure Pénale) .

Tout y passa, tout pour empêcher qu'un membre de l'organisation en fût reconnu coupable d'atteinte aux intérêts de la communauté des DP et dénoncé comme tel devant le mouvement de soutien. Cette obstination aboutissant, dans la pratique à couvrir au nom des principes (!) les fossyeurs de la communauté et interdire à celle-ci de se défendre contre eux .

L'intéressé fit donc l'aumône d'une autocritique où après avoir reconnu son forfait, il attaqua la communauté pour n'avoir pas discuté les "Informations" qu'il avait ramené de la visite .

Cette autocritique fut jugée incomplète par les DP .

Le faussaire disait dans son "autocritique" :

" ... j'ai passé sous silence l'accord existant et j'ai fait savoir au visiteur qu'il existait deux positions et que le débat continuait et je lui ai demandé de mobiliser les familles pour convaincre les détenus de poursuivre la grève et par cette méthode, je n'ai pas respecté le style juste du débat. Je suis tombé dans le style des manœuvres

Ce ci étant, j'attire l'attention sur la méthode faussée erronée qui a été utilisée pour arrêter la grève après que soit parvenues à X les données nouvelles et mon avis est la poursuite de la grève .

On n'est pas revenu à ces données, au contraire on a décidé d'arrêter la grève. Cela, il était possible de l'éviter ."

L'intéressé refuse d'aller plus loin. Il apparaît ainsi que la critique qui lui a été faite du bout des lèvres par son organisation ne constituait qu'une manœuvre visant à tromper les DP .

En fait, il semble qu'un véritable pacte ait été passé avec lui, comme son acceptation d'assumer les faits de l'organisation, celle-ci s'engageait à le protéger contre toute sanction ou les dénonciations à l'extérieur de l'enceinte de la prison.

Cette attitude était d'autant plus cynique que les OTP de BR savait à ce moment là, à supposer qu'ils n'étaient pas complices depuis le départ, que le même personnage était responsable des calomnies transmises à l'extérieur à l'occasion de la grève de février 75 .

Nous sommes là en plein style Bathiste, ce qui n'est pas pour étonner puisque toutes les têtes de files de l'organisation aussi bien à l'extérieur qu'en prison, nous avons affaire à des vieux clous du Bath qui après avoir bouclé la boucle avaient renoué avec leurs origines .

Sous un mince voile de formules marxistes, les mêmes pratiques se perpétuaient.

Dans cette période Mai 75, une partie des DP en étaient venus à la conclusion que ces pratiques mettaient en cause l'existence d'une communauté ou d'un front en sapat. Les conditions nécessaires à son existence. Cette partie fit des lors de cette affaire le critère pour juger de la volonté des diverses parties de continuer l'action dans l'unité et demanda à chacun de se prononcer.

Note : "Nous déclarons à tous les prisonniers que nous ne laisserons pas passer cette affaire et que nous n'accepterons jamais le double jeu; nous n'accepterons jamais qu'on continue à dénier la communauté et à se moquer d'elle après l'agression qui a eu lieu contre elle et cela par un sectarisme autour de questions futiles au détriment des intérêts vitaux de la communauté."

Nous considérons que la prise de position à l'égard de cette affaire est la condition de la poursuite du travail unitaire dans le cadre d'un front car on ne peut parler d'un front si les fondements de ce front qui consistent dans le respect des décisions communes en paroles et en acte s'écroulent.

C'est pourquoi nous appelons tous les prisonniers à assumer leurs responsabilités et à prendre position afin qu'apparaisse à chacun l'existence ou l'inexistence des bases pour un travail unifié." (Traduction)

Les OIT firent la sourde oreille et la communauté en tant qu'ensemble de DP discutant, décidant et agissant collectivement fut mise en veilleuse.

3 mois plus tard, au mois de juillet 75, les aveux écrits d'un membre de l'OIT confirmèrent ce que la plupart des DP savait déjà: d'une part la matérialité des calomnies et mensonges de février, de l'autre, le fait que ce sont les OIT de BR et particulièrement l'un d'eux couvert par tous et approuvé au moins par une partie d'entre eux qui étaient les auteurs des calomnies et des mensonges transmis à l'extérieur.

Il confirmait que l'organisation à l'extérieur de la prison avait été l'agent de leur diffusion.

Note : Extrait des révélations: (traduction)

"Il y a eu en effet une déformation de la part de certains camarades à la suite de la grève de février. En effet, un des camarades a répondu à la question posée par son visiteur et qui se rapportait à la responsabilité de cette grève. Il leur a répondu ce qui suit littéralement "On nous a joué un sale tour à la fois de l'intérieur comme de l'extérieur".

Et c'est là que se trouve le point de départ de l'opération de falsification des faits qui visait au premier chef la chambre X.

Ceux qui ont été touchés

Depuis lors, j'avais un poids sur la conscience et politiquement depuis lors je me suis lancé dans la lutte contre cet esprit fractionniste évident et je visais par là à convaincre le camarade en question de la nécessité de dépasser d'entre-part son point de vue, et d'autre part pour qu'on avance de la nécessité d'entreprendre une autocritique collective devant les autres camarades.

Mais l'absence de désir effectif chez certains camarades de dépasser leur point de vue au moment opportun, le pourrissement de l'atmosphère générale; tout cela a fait que j'ai été convaincu dernièrement de la nécessité de dénoncer le comportement de ce camarade et de la critiquer dans le cadre de la communauté. Il m'est apparu également que la méthode suivie dans cette affaire est à dire accord à l'intérieur puis critique autocritique collective dans les circonstances que nous traversons ne manquait pas elle-même ~~de~~ d'une sorte de fractionnisme et de sectarisme.

Et ainsi nos responsabilités ici et celle de l'organisation à l'extérieur sont lourdes dans cette opération."

Même après ces révélations, l'ensemble des OIT fit la sourde oreille pendant un mois, ce qui obligea une partie des DP à les mettre aux pieds du mur: ou bien ils s'expliquaient sur les atteintes portées à plusieurs reprises à la communauté et sur les violations répétées des règles et principes sur lesquels elle reposait et s'engageaient à les respecter, ou bien ils n'avaient plus leur

Note: "L'appartenance à la communauté suppose un minimum de règles et de principes, dont l'acceptation des décisions prises après débat démocratique, leur respect et leur défense vis à vis de tous. Les règles et les principes élémentaires ont été violés à plusieurs reprises par ceux qui ont défié la communauté, nul à ses intérêts à l'extérieur comme à l'intérieur: tous ceux qui, connaissant les faits ont refusé de condamner (Le faussaire) et l'ont soutenu contre la communauté, c'est à dire à notre connaissance tous les OIT de BR sauf l, tous ceux là n'ont pas qualité à faire partie d'une communauté qui se respecte, tant qu'ils ne rompent pas véritablement avec cette attitude.

Tant sur le problème de leur violation patente et reconnue, active ou par compli-cité des bases et des intérêts de la communauté n'est pas résolue et dépassée, aucune position commune, aucune unité d'action n'est possible avec eux. Nous pensons aujourd'hui que rester passifs vis à vis d'eux ne sert plus les intérêts de la communauté et nous en tirons les conséquences: ces gens là n'ont plus leur place dans la communauté, nous refusons de les en considérer comme membres et cela ne signifie pas que nous récusons la communauté, au contraire, c'est pour nous la seule façon de la défendre réellement.

Nous restons prêts à collaborer avec tous ceux qui veulent agir de façon réelle-ment collective et travaillent dans une vraie communauté ; "

-Demasqués et acculés à reconnaître leur forfait les OIT de BR crurent s'en tirer avec une autocritique-bidon où après avoir rejeté toute la responsabilité sur celui d'entre eux qui avait été déjà dénoncé et qu'ils sacrifiaient ainsi à la bonne cause, ne reconnaissant à l'organisation qu'un responsabilité morale, ils persistèrent dans leur refus de reconnaître les décisions passées de la ma-jorité et répétaient ouvertement les calomnies qu'ils avaient propagées en février. A tel point qu'on pouvait se demander pourquoi, ils blâmaient l'un d'entre eux, alors qu'il aurait fallu selon leur logique le féliciter puisqu'il n'avait fait que répandre - en cachette - ce que eux-mêmes répétaient maintenant ouvertement, dans leur pseudo-autocritique. Voici des extraits: (traduction).

"Concernant ces erreurs qui se rapportaient à la falsification des décisions de la communauté et à l'atteinte d'une de ses composantes, visée au premier chef, les camarades de la chambre X et en considérant qu'une telle organisation doit assumer les responsabilités des erreurs commises par un ou certains de ses membres, une ou certaines de ses structures, devant les masses, il se trouve donc que la responsabilité morale de ce qu'a commis ce faussaire est imputable à OIT, concernant l'unité des prisonniers vis à vis de l'extérieur en portant atteinte à l'une de ses composantes et que l'OIT porte la responsabilité de l'arrêt de la grève (février) tandis qu'il était supposé que nous en porterions tous la responsabilité (y compris le faussaire et nous-mêmes); de même que OIT porte la responsabilité d'avoir caché l'identité du camarade qui s'est livré à l'opération de falsification ce qui constitue une position fractionniste qui touche à l'intérêt général des prisonniers et en particulier d'une de ses composantes et qui constitue une transgression des principes fondamentaux sur lesquels s'appuie tout travail vital.

Notre indulgence et notre manque de détermination dans le traitement de cette erreur commise par le faussaire ont aidé au renouvellement de cette erreur sous une autre forme à l'occasion de la grève de Mai où le même camarade s'est livré une seconde fois à la déformation des décisions de la communauté essayant d'exercer des pressions sur elle par l'intermédiaire des familles en vue de la poursuite de la grève et devant cette erreur, certains camarades, n'ont pas pris une position nette, persévéraient dans la même attitude fractionniste. ...

"Nous critiquons la manière non démocratique avec laquelle a eu lieu le vote sur l'arrêt de la grève (position des camarades de la chambre 5) devant une fausse majorité sans qu'ils participent à la "discussion" qui a eu lieu entre les 4 chambres. "

15) détiens P rejeterent dans un texte étrange autocritique comme inconse-
quente et posèrent comme condition de tout rapports futurs avec ses auteurs
dans la communauté des DP, la reconnaissance des décisions passées de la majorité.
() Les majorités qui prenaient des décisions contraire à leur position.
On ne pouvait attribuer à l'OTM une responsabilité uniquement morale, alors que
c'était ces membres qui avaient sorti, diffusé les calomnies et mensonges et que
les moins compromis d'entre eux avouaient avoir couvert pendant plusieurs mois,
les auteurs actifs.

Note : réponse à l'autocritique : extrait (traduction).

"Les camarades posent le problème de la responsabilité de l'OTM du point de vue
organisationnel, or c'est une manière de poser les problèmes qui ne convient pas
à la matérialité des faits.
L'OTM et ses composantes (membres) ne portent pas une responsabilité dans les
faussetés qui ont eu lieu uniquement parce que le faussaire est un de ses
membres, sa responsabilité n'est pas seulement morale comme il est dit mais
elle est effective (matérielle). Quant à l'organisation elle a donné forme à ces
déformations. Qui a diffusé ces déformations à l'extérieur ?
Dire que le faussaire est le seul responsable matériel ne correspond pas à la
réalité et relève de la volonté de cacher les choses que nous essayons de dépass-
ser, car le faussaire n'a pas diffusé un communiqué, il n'est pas sorti de la
prison pour les diffuser auprès du mouvement démocratique.
Il se peut que la manière dont l'organisation évalue ses informations soit
erronée; nous considérons qu'il s'agit là de la position de tout l'OTM et non
de la position du faussaire seulement."

Ceci pour nous constitue des informations sûres et établies mais nous posons la
question : que a fait OTM de BR devant une telle situation, a-t-il informé de sa
vérité. Est-ce qu'il a tout fait pour arrêter cette campagne de dénigrement, s'il
considérait que la position du faussaire ne représentait que lui-même ?
Nous croyons en la justesse de ces informations, disent-ils, et d'un autre côté
la dénonciation du faussaire ne peut se justifier en l'absence de la connaissance
de l'identité de l'individu et de ce qu'il a dit exactement, bien que certains
aient dit au cours de la discussion que l'essentiel était la dénonciation du
comportement erroné et du danger qu'il représente et que l'essentiel ne réside
pas dans la connaissance de l'identité du faussaire. C'est pourquoi la responsabi-
lité de l'organisation et de OTM de BR (à l'exception de 2 dont la responsabilité
se limite au fait d'avoir couvert ce comportement, vu qu'ils ont pris une posi-
tion nette et définitive tout de suite à l'égard de ces déformations) est maté-
rielle dans cette affaire et ne se limite pas au fait d'avoir couvert les
agissements seulement mais s'étend au soutien de cette initiative et au fait de
considérer que ce qu'a dit le faussaire n'était pas différent de la réalité
même si cela est fait d'une manière implicite. ...

"La légitimité de la majorité : Certains camarades ont montré que les circons-
tances nécessitaient parfois une prise de décision rapide et que la prise de
ces décisions et la discussion au niveau d'unité isolée sont impossibles par les
circonstances de la lutte. Ajouté à cela que les données sur ~~les~~
lesquelles ont été prises les positions de la chambre 4 étaient à la portée de
toutes les chambres, y compris les camarades de la chambre 5 et le vote des
camarades de cette chambre a été pris en compte dans la majorité;
de la sorte il n'est pas juste de dire que la chambre X a mis les camarades
de la chambre 5 devant le fait accompli et devant une "fausse" majorité.
"Il n'est pas possible que ces positions changent à posteriori suivant des
considérations organisationnelles ou autres, car il y a en cela une négation
absolue des faits chronologiques qu'on ne peut manipuler comme on veut à poste-
riori. Nous attirons l'attention sur le fait que cette attitude constitue un
phénomène grave car il fait disparaître l'élément de critique nécessaire à
toute action unifiée."
"Nous affirmons étant donné les faits rapportés ci-dessus, que la majorité
était réelle et que la décision a été prise d'une manière démocratique,"

conformément aux exigences de la situation concrète et il aurait été tout à fait possible que la majorité soit pour la poursuite de la grève ou pour repousser le délai où nous ferions connaître notre décision à l'administration. Il est erroné de considérer que la légitimité de la majorité ou sa non-légitimité dépend de la décision prise, comme il est erroné d'avoir une vue abstraite des mesures à prendre à la suite de la décision de la majorité, mais il faut la considérer dans toutes les circonstances concrètes tout en conservant la substance; et cela consiste en le fait que chacun exprime sur la base de données unifiées et que cette prise de position soit prise en compte dans la formulation de la majorité et c'est ce qui a effectivement eu lieu.

Toutes les expériences montrent l'existence et la répétition de telles circonstances qui appellent des prises de décision rapide.

Si nous sommes étendus sur cette question, à savoir l'attaque de OIT BR concernant la légitimité de la majorité, c'est qu'elle vide la première critique de son contenu et qu'elle constitue la base de toutes les contradictions qui sont apparues dans le texte surtout si nous considérons que la plupart des camrades de OIT n'ont pas attaqué la légitimité de la majorité, mais ils en faisaient partie et ont même défendu sa légitimité et c'est seulement aujourd'hui qu'ils viennent attaquer sa légitimité et la légitimité de ces décisions à posteriori.

Il s'avère d'autre part, à l'occasion d'un débat sur un autre sujet que l'OIT BR n'avait pas renoncé à sa position de principe s'opposant à une rectification et à une condamnation des calomnies et mensonges propagés en février 75 et Mai 75 au sein du mouvement de soutien et toujours sans le prétexte de ne pas divulguer les différents internes des DP. C'est pourquoi cette exigence fut posée par un certain nombre de DP comme condition d'un assaiissement de la situation permettant la restructuration de la communauté:

Note (traduction)

En choisissant de donner le coup de grâce à la communauté des DP, alors qu'ils étaient majoritaires, les OLP BR passaient d'un extrême à l'autre. Dans un premier temps, et alors qu'ils étaient majoritaires ils avaient essayé d'imposer par l'intermédiaire de cette communauté leurs volontés aux autres DP et ce au nom du "principe majoritaire" et de "centralisme démocratique". C'est à dire en imposant une conception selon laquelle les DP constitueraient une organisation unitaire et centralisée soumise à une discipline. Une fraction des DP repoussa cette tentative hégémonique et les conceptions qui la soutenaient. Ils rappellèrent que les DP avaient des appartenances organisationnelles diverses et qu'une partie d'entre eux étaient indépendants ou inorganisés. L'action qui les unissait se situait sur le terrain des luttes démocratiques et notamment celui de la lutte contre la répression qui les frappait tous également en tant que DP. Cette unité ne s'étendait pas à priori au delà des luttes et revendications qui leur étaient communes en tant que DP: amélioration de leur condition matérielle, statut des DP, Amnistie. Elle n'abolissait pas leur diversité ou divergences politiques ou idéologiques et ne pouvait donc prendre la forme d'une organisation centralisée soumise à une direction à la règle majoritaire et au principe du centralisme démocratique, puisqu'une telle structure ne pourrait exister que sur la base d'une unité politique totale, inexistante dans le cas présent. Etant donné les appartenances diverses des DP et le terrain de leur lutte, l'unité d'action, si elle devait exister ne pouvait que prendre la forme d'un front uni où les diverses composantes seraient liées par des buts communs et par un programme d'action pour atteindre ces buts. C'est seulement dans le cadre et au cours de l'application d'un tel programme librement accepté par les composantes du front que peut jouer la règle de la majorité et celle de la discipline, vis à vis des décisions majoritaires. Mais il ne saurait être question d'exiger d'une des parties, les autres fussent-ils majoritaires, si elle n'en accepte pas le principe, surtout quand elle considère qu'il s'agit de divergences essentielles. Le corollaire de cette conception d'un front uni de lutte démocratique c'est que l'unité d'action ne suppose pas nécessairement l'existence d'une unité politique ou idéologique, elle a pour fondement l'unité de situation et donc de revendications relatives à cette situation;

cela veut dire que, à l'exemple des organisations démocratiques décolorées (syndicat professionnel par exemple) aucune condition d'ordre idéologique ou politique ne saurait être mise à l'unité d'action ni en peut justifier la rupture. Pendant un an de front uni (Nov 74 oct. 75) ces conceptions ignorées au départ ne furent acceptées que du bout des lèvres et jamais de manière explicite et consciente.

§ § § § § § § §

Plutôt que de consentir à une autocritique sérieuse et à une reconnaissance publique de ses erreurs, l'OLP BR préfère enterrer officiellement la communauté dont l'existence avait été compromise par ses agissements. Début octobre 75, elle répondit qu'elle ne considérait plus la communauté comme existante et qu'elle ne se liait plus que par des accords circonstanciels et limités. C'était enterrer la situation de fait existant depuis plusieurs mois, une situation dont elle était le principal sinon l'unique responsable.

Les OIT BR trouverent simplement comme de s'y rallier dans la pratique après qu'ils se furent retrouvés une petite minorité et, lorsque l'orientation blanquiste et aventuriste, puis ouvertement nationaliste arabe de l'organisation eurent écarté d'elle la majorité des ex-militants du GMAST. Ils continuèrent cependant chaque fois qu'ils y trouvaient intérêt à ignorer ces principes de base du Front.

C'est ainsi, par exemple qu'ils s'opposaient à la dénonciation et aux démentis des mensonges et calomnies propagés par eux, même après les avoir reconnus, et ce sous prétexte que c'était une question de principe de ne dévoiler les divergences "internes" des DP.

C'est donc dans le cadre des principes frontistes et avec les limitations que ces principes imposent à la règle de la majorité que doivent être compris les décisions communes ou les désaccords des DP.

Notons cependant que jamais, et en tous cas pas en février et en Mai, où la communauté fut déifiée par les OIT ou une partie d'entre eux, ces derniers n'évoquèrent le droit à la divergence sur des questions de principes ou essentielles. Comment l'aurait-ils pu d'ailleurs puisqu'ils ne s'agissaient dans ces 2 occasions de vote relatif aux modalités d'application d'action dont le principe avait fait l'unanimité.

Il ne s'agissait pas de se mettre d'accord sur un programme, mais de l'appliquer. Les 2 fois qu'ils se soumettent en apparence et sur le moment, une partie d'entre eux, à chaque fois, entreignit sournoisement les décisions majoritaires ou les remettait en cause à posteriori.

Après la disparition de la communauté (Front) depuis le mois de mai 75, une situation nouvelle s'est créée dans laquelle plus aucune structure permanente ne liait les DP.

Chaque partie se trouvait des lors libre d'agir comme elle l'entendait et pouvait se lier par des "accords limités et occasionnels" à l'autre.

Il fut entendu entre les DP que l'on essaierait chaque fois qu'il était possible de parvenir à des accords communs unissant tout au moins le plus grand nombre possible.

Mais dans le principe, il était entendu comme une conséquence naturelle, la disparition du Front à défaut d'accords.

Chaque groupe ou individu était en droit d'agir selon ses convictions et en prenant ses responsabilités. Il était fatal dans ces conditions que la rupture de l'unité d'action se manifeste publiquement, en particulier dans les positions face à l'administration sur tel ou tel problème.

C'est ce qui allait se produire très vite, dans les circonstances suivantes. L'arrivée à BR à la mi-octobre d'un nouveau contingent de détenus OIT du procès d'octobre 75 fut à l'origine d'une renouveau d'activisme de la part des OIT BR avec la même pratique de suivi vis à vis de leur organisation aux dépens d'une conception juste et efficace de la lutte des DP et la même conception des rapports. Il s'agissait toujours en dépit et en dehors de toute appréciation correcte de leur condition particulière et au mépris des objectifs propres des DP de BR et indépendamment de tout souci tactique, de les entraîner à la suite des initiatives de ce groupe nouvellement arrivé qui constituait des lors le gros des troupes OIT à BR.

C'était au fait les mêmes pratiques dont l'université et les DP avaient fait l'expérience qui continuaient avec cette seule différence que les meneurs de jeu étaient maintenant en prison.

Une "première action d'éclat" le 20 octobre (dont nous avons parlé au début du texte) avait causé pour la première fois une cassure ouverte dans les rangs des DP face à l'administration et ce dans le seul but de commencer le 20 à 15 h au lieu du 21 au matin une grève qui devait durer au moins 5 jours.

Cette obstination incompréhensible, en regard à l'enjeu visible, ne se comprenait que si on la rattachait à ses vrais motifs.

Il s'agissait pour les OIT BR de montrer leur zèle à leurs camarades nouvellement arrivés et de se démarquer par rapport à la fraction des DP considérée comme des ennemis de l'organisation à cause de leurs différents politiques avec l'OIT.

Une fois de plus la tactique de la fraction indépendante des DP, fondée, ~~sur~~

non sur des motivations sectorielles ou sur un activisme imbécile, mais sur le souci d'obtenir satisfaction des revendications des DP sans exposer plus qu'il n'est besoin leurs forces engagées dans une lutte de longue durée et refusant les confrontations gratuites, démontrera son bien fondé comme on l'a vu au début de ce texte et désamorca les agissements aventuristes des fanfarons de l'OTI.

Dans le même temps ces DP préparaient et proposaient à l'approbation de tous un dossier adressé au mouvement de soutien et destiné d'une part à rétablir le contact depuis longtemps inexistant entre les DP et le mouvement de soutien, à faire participer les DP de plein droit et de manière active dans la détermination des principes d'organisation, des orientations et des tâches du mouvement et à établir d'autre part avec lui la coordination nécessaire des luttes entre l'intérieur et l'extérieur en vue de lui assurer le soutien le plus étendu, l'information la plus large et de leur assurer ainsi les plus grandes chances de succès; en même temps ce dossier visait à fournir les renseignements les plus complets possibles sur la situation des DP et son évolution, leurs conditions leurs problèmes et leurs principales revendications, en vue de fournir au mouvement de soutien toutes les données nécessaires à ses tâches de soutien matériel, politique et judiciaire et à ses campagnes d'information et d'agitation contre la répression.

Ce dossier visait, en bref, à palier une carence manifeste dans le domaine du soutien des DP, carence particulièrement visible en Tunisie et injustifiable si on la compare au développement du mouvement démocratique, surtout à l'université.

La, comme en d'autres domaines de la lutte démocratique, les pratiques excusives et erronées de l'OTI avaient tendu à restreindre le mouvement au lieu de l'élargir parce qu'elle considérait comme propriété de l'organisation ce qui doit appartenir à tous les démocrates.

Dans le même temps que ce dossier mettait l'accent sur l'établissement de liens avec le mouvement de soutien et le mouvement démocratique, sur une préparation sérieuse et coordonnée avec ce mouvement des luttes des DP et particulièrement de celles qui ne sont pas conjoncturelles ni imposées par l'événement fortuit, mais qui se rapportent à des revendications ou des actions de dénonciation de la répression et qui s'inscrivent dans une série de luttes à long terme, se prêtant par conséquent à une palinodie; dans ce même temps où ce dossier était soumis à la discussion des DP, ceux-ci étaient surpris par la proposition de grève de 10 jours devant démarrer dans un délai de 3 jours seulement après la date où la proposition fut faite avec comme revendication l'obtention des journaux et de la TV.

Cette proposition parut étonnante à plus d'un titre:

- 1° La revendication n'était pas nouvelle, elle date de 68 et ne pouvait être considérée comme vitale et urgente au point de justifier à elle seule une grève de la faim de 10 jours. C'est au contraire le type de revendication inscrit en permanence dans les revendications des DP, bref le type même de la revendication à long terme au même titre que le Statut de DP.
- 2° Plus étonnant et aberrant, eu égard à ce caractère de revendication à long terme, était l'urgence, voire la précipitation accordée à la grève proposée.

Il était évident, en effet, qu'accepter une telle proposition, c'était accepter jamais grève de ce type n'aurait été menée dans de telles conditions par les DP en Tunisie et à l'étranger et de lui assurer une diffusion de quelque ampleur au niveau de l'information.

Alors que rien n'imposait le choix de ce moment.

Les DP avaient, certes, mené dans le passé des luttes où ils ne comptaient que sur leurs propres forces, mais c'était par nécessité et non par choix, à des périodes où ils étaient complètement isolés de l'extérieur de la prison par exemple (Oct, déc 68, avril 69) mais il est stupide de choisir de propos délibéré une telle forme de lutte quand un soutien potentiel existe, ainsi que le moyen

de le contacter et de la mobiliser et que l'on peut planifier ce type de luttes.
Quelles pouvaient être les justifications avancées à une action aussi précipitée et aussi détachée des considérations de soutien et d'information ?

Un vrai bric à brac où les éléments les plus disparates et les arguments les plus ténus voisinaient avec les mensonges habituels : on parla d'abord de la venue de Giscard en affirmant ^{de}présumptueusement qu'elle ne manquerait pas de coïncider avec une campagne de dénonciation de la répression en France "car c'était ce qui faisait d'habitude dans ces sortes de voyages".
On parla aussi de la déclaration du directeur de l'Administration pénitentiaire aux journaux affirmant faussement que les Détenus avaient accès aux journaux et à la TV.

~~Ici, cette déclaration~~ était utilisée d'une manière purement conjoncturelle alors qu'elle était au contraire le signe d'une nouvelle étape dans les rapports de force entre l'Administration pénitentiaire et les prisonniers résultat de plusieurs années de luttes des DP et des campagnes de dénonciation du mouvement démocratique notamment international, contre les conditions régnant dans les prisons tunisiennes, toutes choses qui ont contribué aux quelques améliorations apportées récemment aux conditions de détention.
On fit valoir ensuite la perspective annoncée par le pouvoir de libération d'une dizaine de DP, comme si cela constituait pour l'immédiat un facteur de mobilisation et non l'inverse !
Annoncé au moment du voyage de Giscard, alors que les organes d'information français ont les yeux braqués sur la Tunisie, ce qui sera mis en relief pendant un premier temps ce sera le geste du pouvoir, et c'est bien pour cela qu'il le fait en ce moment précis.
Ce n'est que dans un second ~~time~~ temps que se fera la réaction tant au niveau du mouvement de soutien que des organes d'information que sera rappelée l'existence d'autres prisonniers politiques et que seront posées les questions sur le pourquoi de leur maintien en détention et exercées des pressions pour que les libérations se généralisent.
Ce n'est qu'alors que le premier geste du régime se retournera contre lui et que les lèges libérations prendront le sens d'une reconnaissance du caractère non fondé dont sont victimes les DP.

C'est alors que les circonstances deviendront favorables à une mobilisation en faveur de ces derniers et par conséquent à une action de leur part avec les meilleurs chances de succès.
Mais il était par trop simpliste de penser que c'était les 3 jours du voyage officiel de Giscard ou la semaine où seraient libérés quelques DP qui est le plus favorable à une action des DP et à ses répercussions au niveau de l'opinion nationale et étrangère sans aucune préparation.
On fit valoir encore Pêlé mêlé l'existence d'un mouvement de contestation à l'université contre les nouveaux GA et BR fantoches de l'UGMT, d'une grève des chauffeurs de taxis à Tunis, des démolitions des profs du secondaire avec le BE syndical comme si tous ces mouvements considérablement gonflés d'ailleurs par les procédés ruffians à la "Saout El Arab" se faisaient sur une base autre que syndicale actuellement, et comme s'ils incluaient parmi leurs mots d'ordre le soutien aux DP ou la lutte contre la répression.
Il était au contraire bien connu que les premières semaines de la rentrée universitaire marquées par les difficultés matérielles pressantes pour la majorité des étudiants se prêtent mal à une mobilisation sur des problèmes extra-universitaires.

Des problèmes particuliers au niveau des inscriptions et la tentative du régime d'imposer la reconnaissance du syndicat fantoche accentuaient encore la priorité donnée aux problèmes internes et rendaient à l'autant plus aléatoire un mouvement de soutien de quelque ampleur d'une action éventuelle des DP, en cette période de l'année.
On fit valoir enfin, mais qui n'évoquerait-on pas ? Le discours de Bourguiba devant l'Assemblée Nationale le 27 oct, qui indiquerait, paraît-il, un recul du pouvoir sur le problème des DP ; alors que, à notre connaissance, Bourguiba

n'avait fait aucun discours sur les DP, mais en avait dit incidemment quelques phrases qui ne différaient guère de ses déclarations habituelles. Il fallait l'imagination et leur volonté désespérée de justifier l'injustifiable pour y trouver du nouveau sur les DP et surtout un élément favorable à une grève visant l'obtention des journaux et de la TV.

Et puis on fit état, comme d'un élément parmi d'autres, d'une "petite donnée" annoncée pour la première fois à tous les DP : les OTT récemment venus au bordj et détenus dans 2 locaux séparés allaient faire grève le 1er novembre, pour demander leur rassemblement. Une grève très longue décidée avant leur transfert de Tunis.

Dès lors, la proposition surprenante par sa précipitation et par les conséquences de celle-ci (absence d'information, de soutien, d'exploitation de cette grève au niveau de la propagande) aberrant par la faiblesse des arguments et dont aucun ne pouvait justifier cette précipitation, ni contrebalancer ses inconvénients; cette proposition donc, devenait claire si on la considérait en rapport avec cette "petite donnée" et à la lumière des pratiques habituelles des OTT, puisque les "camarades de Tunis" avaient décidé une grève pour le 1er novembre, alors à tout prix, avec de bonnes ou de mauvaises raisons, on devait suivre et entraîner les DP de BR même sans préparation, même dans une conjoncture défavorable, même si les buts des 2 mouvements étaient tout à fait différents. D'où la sollicitation de faits et d'événements disparates et le bric à brac tenant bien d'une analyse préalable de la situation décrite favorable à une action de cette importance.

Mais on ne sollicita pas seulement les événements pour leur donner un sens qui'ils n'ont pas, on recourut sans vergogne aux mensonges habituels. Alors que jusqu'au moment de la proposition (le mardi 28-10) on n'avait jamais eu aucun information précise énonçant l'imminence d'un mouvement de soutien aux DP et que la seule donnée fut la suivante rapportée d'une visite et diffusée en ces termes "Il semble qu'il y aura quelque chose à l'occasion de la visite de Giscard" sans préciser ni la source de l'information, ni ce que sera ce "quelque chose", ni qui le fera.

Information qui n'est d'ailleurs confirmée par aucun autre visiteur malgré le lien de nombre d'entre eux avec l'université siège principal du mouvement de soutien et avec le mouvement de soutien à l'étranger, cette information, une fois la proposition de grève faite, se transformera en : "L'escalade que connaîtra la dénonciation de la répression, à l'occasion de la visite de Giscard"; "La campagne que les milieux de soutien comptent déclencher à la veille et pendant la visite de Giscard"; "Les conditions objectives favorables : la campagne qui accompagnera la visite de VGD"; "Il ne fait pas de doute que les milieux du mouvement de soutien ont pris leurs dispositions pour mettre en valeur cet élément (la grève des OTT de Tunis)".

Il s'agit là de citations littérales de ce qu'écrivaient les auteurs de la proposition.

Pout ceci à partir du "Il semble que quelque chose..."

Vérification faite, d'ailleurs, celui qui avait rapporté cette information précédente, en fait, cela ne dépassait pas la simple supposition de la part de son informateur.

Mais comme le seul argument de poids qui peut entraîner l'adhésion des DP dans une action aussi précipitée était de faire croire à l'existence d'un mouvement de soutien, on n'allait pas s'arrêter en si bon chemin.

De l'interprétation des informations, on passe à leur invention, on ramènera cette "nouvelle information" : "Il existe actuellement des préparatifs intenses de la part du mouvement démocratique spécialement en France à l'occasion de la visite de VGD à Tunis".

Bref, c'était le mensonge imprudent répété sans vergogne, destiné à faire accepter la proposition coûte que coûte.

L'organisation avait décidé. Il fallait que les DP suivent à tous prix.

Pour cela tous les moyens sont bons: pressions sur ceux qui ne sont pas aisément convaincus; "votes" dans une chambre alors que l'autre en était encore à la discussion et à la rédaction de sa position sur la proposition de grève faite sans date ni durée.

"Prononcez-vous d'abord sur le principe".
Mensonges de nouveau: "Les prisonniers de Droit Commun de BH ont maintenant droit aux journaux et jeune Kiriq, à la TV".

C'est dans ces conditions que 20 détenus sur 35 soumis à ces "arguments" et à ces méthodes de persuasion donnent leur accord à la grève qui a été reculée de 2 jours (le 3 au lieu du 1 novembre), ce report étant présenté comme une concession.

Note: en fait l'un des 20 a, de son propre aveu, donné son accord sans conviction. 2 des opposants à la grève ont finalement décidé de rejoindre la majorité.

En fait, sans ce report, il n'y aurait même pas eu la possibilité d'informer quelques familles, sans parler du mouvement de soutien puisque l'accord de ces 20 sur la grève ne s'est fait que dans la nuit du 30 au 31 octobre.

Ce report est censé donner le temps "d'informer". Ne parlons pas de mobiliser, même de soutenir!

Mais l'essentiel n'était-il pas de suivre à tout prix les OMT de Tunis-lesquels Noblesse oblige, la Direction d'une organisation cassée deux fois en 15 mois se devait d'être à la hauteur de sa réputation d'aventurisme et d'activisme écorché et brallard, ne se contentant pas d'une pauvre grève de 10 jours et va royalement jusqu'à une durée quasi-illimitée.

Note: des raisons de sécurité, ou plutôt de loyauté ne nous permettent pas de préciser pour le moment.

Que devait faire la fraction indépendante des DP?

S'incliner devant ce suivisme aveugle, accepter que par stupide vanité d'organisations leur soit imposé, au moyen de mensonges habituels et de pseudo-analyses, l'initiative préjudiciable à l'efficacité de leur lutte, et ceci en les largant de l'action, isolés, sans lien avec le mouvement de soutien, ni coordination, ni préparation d'aucune sorte, sans même être assurés que la simple nouvelle de cette grève parviendra à l'extérieur de la prison avant qu'elle ne commence et ceci au moment où ils posaient au mouvement de soutien et au mouvement démocratique cette exigence de coordination d'information et de concertation.

(Il est vrai qu'il se trouva quelqu'un pour répondre à cette objection "un tel a une visite tel jour, il suffit qu'il demande à son visiteur de téléphoner à Paris et le tour est joué". Voilà comment on se représente l'information et le soutien à l'action des DP!)

Accepter de suivre pour garder un semblant d'unité d'action face à l'administration, mais avec le risque de voir se répéter dans l'avenir une pratique du fait accompli, du chantage à l'unité contre lequel ils avaient plusieurs fois protesté dans des textes... ?

Une telle attitude eut été de l'opportunistisme.

Elle aurait sacrifié la défense d'une ligne juste des luttes et rapport entre DP à l'unité de circonstance.

Après avoir protesté et lutté depuis un an et tout récemment encore à 2 reprises contre ces pratiques, il est apparu à cette fraction indépendante des DP que, si grave qu'elle soit, ~~l'opportuniste~~ seule la décision de s'opposer dans les faits à cet aventurisme et à ce putchisme avait une chance d'arrêter le courant et d'empêcher que ces pratiques ne se répètent indéfiniment dans l'avenir.

Les antécédents des néo-batlistes de l'OMT et l'expérience récente n'incitaient pas ces DP à croire à une possibilité de redressement autrement que par leur dénonciation et la lutte ouverte contre eux.

C'est pourquoi conscients de la gravité de leur décision et en assumant leur pleine responsabilité, la fraction indépendante des DP décide de ne pas participer à la grève prévue pour le 3 novembre.

Elle croit nécessaire d'informer tous ceux qui s'intéressent à la lutte des DP et la soutiennent, de la situation ainsi créée et de ses origines.

Ils ne désespèrent pas pour autant de rétablir l'unité des DP sur une base juste et continueront à proposer cette unité et les principes qui doivent fonder leur action comme contre la répression et leurs rapports entre eux. Ils ~~chercheront~~ continueront à chercher également à établir des liens étroits et des rapports réguliers avec le mouvement démocratique, notamment le mouvement de soutien en vue d'une action conjointe, concertée et efficace contre la répression et pour la conquête des revendications des DP.

FIN

Novembre 75

Occupation de l'Arta à la prison du Roi: Les sinistres caves de Borj Noum

NUMIS le 5-10-76

A la suite des incidents du 18 septembre à Borj Noum l'Administration

Contraint n'a pas pris de mesures contre les détenus politiques de Borj Noum (Nadhour) qui avaient manifesté durant toute la nuit, bien que l'administration locale menaçait de restriction de courants, de suppression de la télé et de dispersion dans les différentes prisons ... Au contraire, elle a cédé sur un point important: les informations à la télé sont à nouveau autorisées (elles avaient été supprimées depuis le 20 mars)

Par contre une nouvelle décision, sévèrement appliquée pour toutes les prisons: on veut limiter la longueur des lettres à une demi feuille (au lieu d'une) pour faciliter le travail de la censure. A la prison du Roi les détenus politiques ont décidé de protester contre cette mesure et de poser certains de leurs problèmes. Le 28 septembre, ils ont occupé l'Arta et refusé de réintégrer leurs cellules.

Ils ont été tabassés par les gardiens. Dans la nuit on leur transférait les 9 détenus politiques sous bonne garde dans les fameuses caves du bagnon de Bizorte, Borj Noum où ils ont été à nouveau malmenés. En fait qu'en octobre 75 les détenus politiques trahissent condamnés par la Cour de Sureté de l'Etat ont été à leur arrivée à Borj Noum, mal-traités et descendus dans ces caves. Les autres détenus, déjà à Borj Noum depuis 74 s'étaient solidarisés avec eux et avaient déclenchés l'occupation de la cave de la nuit. Le jour même l'administration

renouait et les portait à la surface. L'occupation de la cave de la nuit, l'administration alla jusqu'à provoquer les exigences des prisonniers l'administration utilisait jusqu'à provoquer les caves ne seraient plus utilisées pour la punition de détenus, et 2 jours plus tard elle commençait à bâtir un nouveau pavillon cellule ce qui est actuellement terminé. Les détenus politiques étaient donc en droit de penser qu'il en serait fini avec ces sinistres caves (ou un directeur de journal avait trouvé la mort).

Il n'est rien. Lorsque les détenus de Borj Noum, au nombre de 30, apprirent que les 9 prisonniers du Roi étaient dans les caves, ils décidèrent de se mettre en grève de la nuit pour protester contre l'utilisation de ce procédé de punition médiéval et pour exiger qu'ils soient immédiatement remontés à la surface. Ils envoyèrent une lettre au Directeur des services pénitentiaires le 2 octobre pour annoncer qu'ils entreraient en grève de la nuit. Ce n'est que deux heures après la remise de la lettre que le représentant de l'administration pénitentiaire de Tunis est venu en personne. Ils tentent d'abord de diviser et d'intimider. Il ne veut pas entendre parler de "solidarité" ni de "affaire de la cave". Il veut bien discuter avec les 30 de leurs propres revendications "et à ce propos il fait semblant d'être venu pour leur annoncer que le droit aux informations télévisées leur est enfin restitué. Par contre "si les 30 s'obstinent à se mêler de ce qui ne les regarde pas" et à "réclamer la levée de la mesure contre les autres" il ne quittera pas la prison sans avoir procédé à la dispersion des 30 dans différentes prisons".

Cependant un moment après, ayant constaté que les 30 refusaient de discuter d'autre chose que la cave, Hédi Kallal, a fini par reculer sur toute la ligne, et annonce que leurs "campagnes vont sortir de la cave et après un tel succès, avant 17 heures".

Il est effectivement les 9 "punis" ont été montés de la cave et mis momentanément dans une petite chambre.

Los familias informadas de cette affaire ont tenu à aller protester auprès de l'Administration pénitentiaire. Le lundi 4 octobre 18 familles se sont réunies pour aller ensemble manifester leur mécontentement.

A La Prison des Femmes de La MANOURA . La vie de Saliouha FARROUKH est

en danger .

Saliouha Farroukh, emprisonnée depuis novembre 75, a eu des problèmes de santé grave .

Aujourd'hui sa vie est en danger. On ne l'a pas hospitalisée.

C'est actuellement la seule femme condamnée pour des raisons politiques que est encore en prison. Elle a été condamnée en Aout 74 à 3 ans et 4 mois de prison .

Paris.

Des Passagers de l'Université Paris VIII
à la Sorbonne. 1950-12 PARIS
à Paris

Je ne puis pas de mes idées au sujet de l'inscription
dans les établissements relevant de l'Université Collège
français de 1944-1945 et l'un de ceux-ci

En l'effet, ces enfants ont mis en force et y ont mis
~~leurs parents à ce jour~~

~~Elles font les plus d'années, elles ont le droit de
l'écrit~~

~~Elles font les plus d'années, elles ont le droit de
elles ont mis leurs idées relatives et l'écrit pour des
B Académie de Paris Régis Penne.~~

leurs parents 17m Hede

et Paul

qui ont de ce côté

par l'Académie de Paris par l'écrit à Paris
notamment de Paris en 1969 et 1976 à l'université

de Paris VIII

Il était responsable au sept

Le Président

Au service d'accueil

Je vous prie de délimiter de
derniers de première inscription
portant les noms de personne
ci jointes. (prisonniers politiques
l'Université) à la personne
munie de la présente autorisation



Etudiants à Paris VIII -

PRISONNIERS

TUNISIE



I) Prison des Femmes - La MANOUBA.

1. Salouha FARROUKH - = Histoire 3^{ème} cycle.
ancien professeur à Sfax.

2. Raoudha GHARBI épouse CHAGROUCH.
25 ans - maîtresse de psycho-pédagogie -
Prof. de français -
à inscrire en Sciences de l'Éducation.

3. Faiza MAHREZ : a fait uniquement une
année de Médecine.

Voir en Sciences à Paris VII -

Sinon - Sciences de l'Éducation et
Socio

4. Aïcha GUELLOUZE = Histoire

5. Dalila MAHFOUTH. = 3^{ème} année
d'Anglais niveau DUEL.

6. ~~Behija DRISI - son cours par
Correspondance à la part de Sèvres.~~

7. ~~Jassia ROUSSI = vérifier si elle est allée
à l'école et niveau.~~

Etudiants à Paris VIII



Prisonniers
TUNISIENS

II) Prison Civile de Tunis.

8. Hedi ZEMZEMI. (M)
9. Tahar CHARGOUCH.
Soeur 3^{ème} ou 4^{ème} année.
10. Hamma HAMMAMI.
11. Sadok BEN M'HENNI
12. HABABOU
13. Mohamed Salah FLISS - licencié
d'arabe, voir pour lui et TROUDI
14. Fejani CHERIF.
15. Mohamed KILANI
16. Salah ZEGHIDI. licencié en
Soeur. 3^{ème} cycle - voir IEDES.
17. Omrane ALOUANE



III) PRISON de BOAT ROUMI Bizak

A) - ~~Manuscrits~~
~~Manuscrits~~

~~Abdel BEN OTHMAN RABDAoui~~

- Rachid BELLAOUNA
- Noueddine BEN KHADER (éco - voir I EDES
- Tahar BEN AMOR 3^e cycle - lettres -
- Ammar MANSOUR.
- Young CHAKROUN - prof.
- Nejib EL'EUCH
- Mohamed ELLOUZE
- Ezzedine HAZGUI
- Ahmed KARRAoud - Histoire
- Abdelmajid MELOUKA
- Mongi MOKNI -

- Fathi M'SEDDI Socio - Niveau 2^{ème} année.
- Hichem OSMAN
- Abdallah Rouissi - voir IEDES
- Ahmed Souissi - Droit
- Hachemi TROUDI - 3^{ème} cycle -
- Ammar ZEMZEMI. Lettres.

B) Inscriptions =

- Abderrahman TOUNSI
éco - socio.
- Raouf AYADI -
voir IEDES.
- Noueddine BOUZID - cinéma -
- Mostfa HASNAOUI - économie - Histoire
- Yousef ZEGHIDI - Socio 1^{ère} Année
- Laroumi GHARBI - Socio - 1^{ère} année.
- Khemais BEN HENIA.
- Abdellatif HERMASSI

- Nejib CHELLOUF

- Hamda MAAMAR.

- TRABELSI. 6^e année Socio-



CC : H. Benradi

UNIVERSITE DE PARIS VIII

9 JUILLET 1976

Paris, le

* * * * *

Route de la Tourelle

PARIS 12ème

Tel. 808 96 70.

LE PRESIDENT

PM/ER - N° 762 pr

M. le Directeur des Services
Pénitentiaires
MINISTERE DE L'INTERIEUR
Av. Bourgiba

TUNIS

(Tunisia)

Monsieur le Directeur,

Je vous rappelle qu'un certain nombre de détenus, dont vous trouverez la liste ci-jointe, ont été inscrits à notre Université afin d'y poursuivre des études, pour l'année universitaire 1975/76. Une correspondance régulière s'était établie entre nos enseignants et ces jeunes tunisiens et un envoi de livres en provenance de nos Départements a été effectué dans le but d'aider ces étudiants dans leurs études.

Aujourd'hui j'ai le plaisir de vous informer que notre Université a l'intention d'envoyer au mois de septembre 1976 un jury d'examen, composé d'un petit nombre d'enseignants afin de procéder au contrôle des connaissances des inscrits. Je vous serais reconnaissant de bien vouloir en informer les détenus et de prendre les dispositions nécessaires. Nous ne manquerons pas de vous signaler en temps voulu les dates précises de ces examens.

Avec mes remerciements, je vous prie de croire, Monsieur le Directeur, à l'assurance de ma considération très distinguée.

Le Président de l'Université
de Paris VIII


Pierre MERLIN

A ENVOYER PAR RETOUR à : Madame MOREL Rue des Saules 78930 Guerville

- Je suis d'accord avec le texte proposé ci-dessous.
- Je ne suis pas d'accord avec le texte proposé ci-dessous. (1)
- J'autorise les Comités de Lutte Contre la Répression au Maroc à mettre ma signature au bas de ce texte qui paraîtra dans le journal "le Monde".
- Je n'autorise pas les Comités de Lutte Contre la Répression au Maroc à mettre ma signature au bas de ce texte. (1)
- Je verse Francs, au compte des Comités de Lutte (Madame Morel CCP La Source 31 561 17) par chèque joint (2) pour contribuer à rendre public ce texte, par mandat dont la parution dans le journal "le Monde" coûtera environ 3.000 francs .
- Je suggère que ce texte soit proposé à la signature de :

NOMS	PRENOMS	ADRESSES

Nous soussignés,

Nous dénonçons, au Maroc, la politique de répression qui est une atteinte permanente à la liberté et aux droits du peuple marocain .

Nous demandons aux autorités marocaines de respecter les droits démocratiques, y compris la liberté d'opinion, et de libérer, inculpés ou condamnés, tous les détenus politiques.

En tout état de cause, nous en appelons à l'opinion démocratique à travers le monde, pour que, aujourd'hui, le procès des 137 prisonniers politiques - parmi lesquels ALLAL AZFAR, MOUCHTARI BEL ABBES, ABDESSELEM MOUDDEN, ABRAHAM SERFATY ; et en l'absence de ABDELLA TIF ZEROUAL mort sous la torture - se déroule conformément aux droits de la défense et à la déclaration universelle des droits de l'Homme .

Signature :

Nom (en caractères d'imprimerie) :

Prénom (en caractères d'imprimerie) :

Profession et/ou titre :

Adresse :

(1) Barrer la phrase inutile .

(2) Barrer la mention inutile .